# The state of the s

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an CAHORS ville.... LOT et Départements limitrophes...... 3 fr. Autres départements ...... 3 fr. 50 6 fr. 11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse. Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

RÉCLAMES....

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

## LA SEMAINE

EN FRANCE

L'enseignement congréganiste. M. Loubet en Italie. - L'attaque Doumer contre Pelletan. - Clôture de la session.

Le débat sur la suppression de l'enseignement congréganiste est enfin terminé. Grâce à l'amendement Rabier devenu l'article 4 du projet de loi, l'obstruction des clérico-modéres a pris fin et l'on sait que cet amendement a remplacé les neuf derniers articles du projet de la Commission, en laissant à un règlement d'administration publique, c'est-àdire à un décret le soin de trancher toutes les difficultés de liquidation des biens. Une majorité de 306 voix contre 24I a approuvé l'ensemble de la loi. Au Sénat le devoir d'achever au plus tôt cette œuvre de défense républicaine qui, malgré les amendements Caillaux et Leygues, reste un bon instrument de combat.

Dès mardi le projet a été porté à la Haute Assemblée par M. le Président du Conseil et un vote provoqué par M. de Cuverville, a démontré aussitôt à M. Combes qu'il pouvait compter sur l'union de tous les républicains ; il s'agissait du renvoi à une Commission spéciale, solution écartée par le gouvernement.

Auparavant le Parlement avait eu à s'occuper d'un credit demande par le gouvernement pour couvrir les frais du voyage du président de la République en Italie. Cela a provoqué un débat court mais intéressant à la Chambre, où M. Boni de Castellane a très bien posé la question entre l'ancien régime et la France moderne.

D'après M. Boni, Rome ne s'appartient pas ; elle est à l'Eglise, qu'elle le veuile ou non et la France doit à jamais employer ses forces pour rendie au pape cette ville que Pepin et Charlemagne lui donnèrent en toute souveraineté. Pour les républicains au contraire. issus de la Révolution et représentant la France moderne, l'Italie a le droit de disposer d'elle-même et de s'organiser en toute independance par suite du droit naturel reconnu aux individus, de disposer d'eux-mêmes. Et voilà pourquoi M. Loubet ira à Rome chez le chef de la nation italienne pour cimenter l'entente des deux peuples dans l'intérêt

Au fond, l'intervention de M. Boni signifiait que la visite au Vatican serait omise et que l'abstention du chef de l'Etat français aurait une signification si claire que personne ne s'y pourrait tromper: préparation d'une séparation complète de la France et de l'Eglise. C'était de la sagacité mais il était bon que cela fût dit par un membre de l'opposition. Une fois de plus le pays peut constater que la paix avec l'Italie est liée aux destinées du parti républicain

Mardi et mercredi se sont dénouées à la Chambre toutes les intrigues menées directement contre M. Pelletan et indirectement contre le ministère. L'occasion du débat était une demande de crédits supplémentaires pour la marine et les colonies ; là-dessus s'était greffée une interpellation du député des chantiers Girondins, M. Chaumet. Enfait, c'est M. Lockroy qui a mené l'offensive et tout le monde comprenait que M. Doumer voulait être le bénéficiaire de la victoire, si victoire il y avait. La lutte a été moins chaude qu'on l'espérait ; le ministre de la marine s'est admirablement défendu et M. Jaurès a profité d'une maladresse de l'ancien proconsul d'Indo-Chine pour le cingler à la grande satisfaction de tous les républicains. M. Combes n'a même pas eu besoin de prendre la parole.

Le débat s'est terminé par le vote d'une enquête extra-parlementaire sur la situation de la marine depuis 1894. Cette enquête, le ministre l'acceptait et il est à croire que son intention est d'en profiter pour introduire un peu d'esprit démocratique en cette forteresse de l'égoïsme clérical et aristocratique. La majorité a été de plus de 60 voix. M. Combes pourra donc assister au banquet de Laon, le 10 avril, en président du Conseil, et M. Doumer en sera pour le ridicule de sa boutade, qui donnait, on s'en souvient, un mois au gouvernement pour déguerpir.

Jeudi, la Chambre a discuté une loi d'amnistie pour faits du grève, déjà votée au Sénat. Après un débat assez long et assez confus où les nationalistes ont une fois de plus demandé, en vain, pitié pour leurs exilés, le projet a été voté. Puis la session a été close ou plutôt a été suspendue jusqu'au 17 mai, asin de permettre à tout le Parlement d'intervenir dans les élections municipales. Il a été entendu auparavant qu'à la rentrée on commencerait tout de suite le travail parlementaire par l'examen de la loi

#### A L'ÉTRANGER Accord Franco-Anglais. - Guerre Russo-Japonaise.

Depuis plus de dix jours, il n'est bruit dans le monde diplomatique que du résultat heureux des négociations francoanglaises engagées pour régler toutes les difficultés pendantes entre les deux nations. Les grandes lignes des accords sont même dejà connues ; il ne resterait plus qu'à formuler ces accords et sans doute la promulgation officielle de ceux-ci ne tardera pas. Les questions litigieuses concernent quatre pays: l'Egypte, Terre-Neuve, le Siam et le Maroc. Nous abandonnerions une grande partie de nos droits sur les deux premiers et toutes les compensations seraient données sur les deux derniers ; le Maroc surtout deviendrait peu à peu terre française de par le consentement anglais.

Ces négociations sont un évènement considérable en faveur de la paix mondiale. La Russie leur fait bon accueil et considère que c'est là une étape heureuse dans le rapprochement qu'elle-même désire faire avec l'Angleterre. Un article du Popolo Romano très remarqué, constate que « l'Europe du xxº siècle voit se grouper, se rapprocher de nouvelles forces, de nouveaux intérêts qui paraissaient incompatibles au xixe » Cela signifierait-il que les Etats Unis d'Europe sont en voie de formation?

En Extrême-Orient, rien de décisif encore. Pourtant les opérations s'accélèrent avec la fonte des glaces qui entourent les côtes ou annihilent les fleuves. Sur mer, c'est toujours Port Arthur qui est visé par la flotte Japonaise. Le

27 mars une seconde tentative a été faite pour « embouteiller » le goulet ; quatre grands vapeurs de commerce devaient être coules à un endroit précis pour bloquer l'entrée de la rade intérieure L'opération a encore une fois échoué, de l'aveu même de l'amiral Togo, mais elle a donné lieu à une lutte chaude entre torpilleurs.

D'autre part, c'est sur Niou-Chouang que se porte l'attention des belligérants. Cette ville est le port fluvial du Liao-Ho qui debouche à l'ouest de la presqu'île terminée par Port-Arthur et donne l'entrée de la Mandchourie par le Petchili. On annonce que quatre croiseurs chinois sont en route pour occuper l'estuaire du Liao; cela signifie-t-il maintien strict de la neutralité, ou bien intervention en faveur des Japonais? En tout cas, les Russes ont proclamé l'état de siège en la ville de Niou-Chouang et ils s'y fortifient rapidement pour enlever aux Japonais toute envie de débarquer

à la fonte des glaces. En Corée, toujours des escarmouches; il v a eu cependant cette semaine un engagement un peu plus sérieux aux environs d'An-Ju. D'après le général Kouropatkine, les Japonais qui étaient 300, se seraient repliés en désordre devant 750 Russes et auraient subi une perte de 40 hommes. Il faut retenir de ce fait que le contact des adversaires est pris et que les incidents vont se multiplier.

LE FURETEUR

## Deux Manifestations

En lui donnant pour chef cet excellent Pie X, l'Esprit-Saint semble avoir voulu jouer un bien vilain tour à l'Eglise. Ce pape a l'infaillibilité malheureuse. Elle ne le garde pas de la « gaffe ». Son dernier discours en est une preuve suffisante. La meilleure inspiration qu'il pourrait recevoir d'En Haut serait de ne rien dire et de ne rien faire.

Il est seulement malheureux qu'elle ne lui soit pas venue avant la manifestation oratoire à laquelle il s'est livré devant le Sacré Collège. Car il a, ce jour-là, mis pontificalement sa mule

dans le plat. On sait l'histoire. Animé d'une sainte indignation, le Saint-Père a trouvé charmant d'adresser au gouvernement français une verte réprimande. Il nous fit savoir qu'il réprouvait hautement les mesures prises à l'égard des Congrégations.

Evidemment, on ne lui demandait pas de les approuver. Ce sont choses qui regardent la France seulement et auxquelles il n'a point à se mèler. Le plus simple et aussi le plus sage eût été de garder pour lui son avis.

Il n'a pas voulu et sans doute il se réjouissait en son âme du rude coup qu'il venait de porter à la République Française. Le maladroit! C'est nous qu'il visait et c'est son église qu'il a attrappé. Encore quelques-uns de ce genre et cette dernière en portera les

Pie X semble être bien mal informé des choses de notre pays. Peut-être se chez les pieuses Croix. Auquel cas nous ne sommes plus surpris de son erreur. Il a dû croire qu'il suffirait d'un mot tombé de la chaire de Saint-Pierre pour faire trembler les Parlements et soulever les foules. On le lui disait chaque jour dans la Presse internationaliste des cléricaux français. L'expérience lui apprendra qu'il ne soulèvera rien du tout qu'une douce gaîté et que s'il risque d'ébranler quelque chose c'est le Concordat déjà bien chance-

Le gouvernement français, qui n'a pas de leçon à recevoir de lui, le lui a fait connaître en termes non équivoques. Et voilà notre Pape réduit à faire des excuses ou des sottises.

Bien des catholiques intelligents redoutent qu'il n'hésite pas une seule minute entre ces deux alternatives et qu'il continue ainsi qu'il a commencé. Nous autres, républicains, nous ne pouvons que le souhaiter.

Nous n'aurions pas osé espérer que le Pape lui-même en viendrait à faire de la propagande par le fait, en faveur de la dénonciation du Concordat. Il était déjà démontré que ce traité de concorde et de paix n'empêchaît pas les curés de cogner sur la République, Pie X veut nous enseigner à son tour qu'il ne nous garantit pas contre les attaques du gouvernement pontifical. Alors, à quoi sert-il donc? Voilà la question que chacun se posera. Et la réponse pourrait bien n'être pas du goût du Saint-Père. Qu'il y prenne donc garde. En cognant si fort, il risque de le briser et je doute qu'il se trouve beaucoup de républicains décidés à en recoller les morceaux.

A rapprocher de cette manifestation pontificale, celle non moins instructive de M. Boni de Castellane à la Chambre des députés. Celui-ci est un de ces « bons français de France » qui vont chercher femme et millions à l'étranger, moyennant quoi, ils traitent les républicains de cosmopolites. Ce représentant de la « vieille noblesse française » qui se fait blanchir à Londres et retaper à New-York, qui se livre à l'exportation de blasons pour l'Amérique à l'usage des filles de marchands de porcs ne peut pas supporter l'idée que M. Loubet n'ira pas baiser la mule du Pape, lors de sonprochain voyage en Italie.

A la tribune de la Chambre, il a protesté contre cette décision du

lienne de telle sorte que si les nationalistes - cléricaux pouvaient être pris au sérieux quelque part, il y en avait assez pour nous brouiller avec notre voisine.

Le Président de la Chambre, M. Brisson, a immédiatement relevé ce langage comme il convenait.

«La nation française verra dans ces mots, a-t-il dit, une confirmation du péril intérieur et extérieur contre lequel le parti républicain s'est armé tout entier. »

Et cela est vrai. Plutôt que de renoncer au pouvoir temporel du Pape, les cléricaux en 1870 nous ont privé de l'alliance italienne. Ils n'ont rien cablie de leurs haines, rien perdu de leurs espérances. S'ils redevenaient les maîtres, ils seraient capables d'entraîner la France dans des conflits redoutables pour rendre Rome au

Combattre et réduire le cléricalisme en France, c'est donc faire face, â la fois, comme l'a dit M. Henri Brisson, à un péril intérieur et extérieur. C'est une œuvre républicaine et nationale.

Emile LAPORTE.

## GRAVURES EN TAILLE DOUCE

M. EMILE REY

DÉPUTÉ

J'aime quelquefois à imaginer qu'à la fin de l'année parlementaire, au Palais-Bourbon, une distribution des prix doit avoir lieu. Et je vois très bien l'honorable président Brisson documente-t-il dans la Libre Parole et jouant le rôle de censeur des études, appelant sur l'estrade les grands prix d'honneur, les Ribot, les Jaurès, les Briand, pendant que Lockroy et Etienne joyeux et affairés ceignent le front des élus de couronnes de lauriers.

Et j'entends, pour le Lot, la voix tonitruante de Brisson appeler au milieu du silence :

Prix d'équilibre : M. Lachièze, député de Gourdon et de Souillac. Prix de volonté et d'obstination

M. Vival, député de Figeac. Prix de zèle et d'exactitude : M. Rey, député de Cahors.

Et personne, même parmi ses ennemis, ne contesterait à l'honorable docteur Rey cette récompense très mé-

Depuis quinze ans, en effet, qu'il a pénétré au Palais-Boubon, après avoir renversé le dernier et le plus fidèle défenseur de la famille Bonaparte, Arthur de Valon, il n'a cessé de donner la notion du député qui veut consciencieusement gagner les vingt-cing francs par jour dont parlait Baudin sur la barricade, et qui ne croit pas que les paysans du Lot l'ont envoyé à Paris uniquement pour inspecter l'asphalte du Boulevard ou le corps de ballet des Folies-Bergère.

Calme et réfléchi, le docteur Rey est très peu méridional, si l'on définit le méridional : homme qui parle beaucoup et qui pense peu.

M. Rey parle peu, et s'il possède à la Chambre une certaine notoriété, on peut dire que ce n'est pas à la tribune qu'il l'a acquise. Il travaille plutôt dans les commissions où sa compétence dans les questions d'impôts, de contributions, d'assistance est très appréciée. Il a beaucoup contribue à la confection de la loi sur l'assistance médicale gratuite, et prend, tous les ans, une part active à la discussion de certains chapitres du budget.

Le docteur Rey est un ferme républicain; je veux dire qu'il est fermement attaché à la forme politique républicaine et qu'il est ennemi de toute restauration monarchique.

Mais si dans ce vaste camp républicain qui va depuis M. Ribot et M. Aunard jusqu'à M. Jaurès et à M. Coutant, il fallait cataloguer M. Rey, on éprouverait quelque embarras.

Notre député a commis au Cercle Républicain, il y a quelques années, un discours dont l'allure et les tengouvernement traitant la nation ita- dances étonnèrent les plus avancés.

A quelque temps de là, au théâtre, dans une improvisation où il était question du danger de gauche et du danger de droite, il stupéfia et attris-

ta les plus modérés de ses partisans. Je voudrais caractériser d'un mot la politique de M. Rey. Je répète qu'il est incontestablement républicain.

Est-ce un républicain modéré, un républicain conservateur? Pas le moins du monde. Il est partisan de certaines réformes sociales qui terrorisent les conservateurs.

Est-ce un républicain socialiste? Encore moins, et il ne serait pas le dernier à s'en défendre.

Mais alors ?

Eh bien! voulez-vous me permettre le mot: M. Rey est un républicain concentré.

Vous connaissez bien cette bonne concentration, dont le Journal du Lot aurait bien tort de médire puisqu'il en fut l'apôtre et puisqu'elle est excellente quand il faut battre la réac-

mais qui produit des députés à la ligne politique indécise, qui, pour ne pas désagréger le bloc concentré de leurs électeurs, et donner satisfaction à chacune de ses fractions, émettent des votes qui pour être successifs n'en paraissent pas moins quelquefois contradictoires. Il est certainement très agréable de se dire qu'on est le député de tous les républicains, mais le parti républicain est si vaste aujourd'hui qu'il est bien difficile de jouer longtemps ce rôle-là et qu'à vouloir être le député de tout le monde on risque d'arriver à n'être plus le député

de personne. Le gros titre de gloire de M. Rey devant les générations futures ne sera pas, à mon sens, un titre politique, mais un titre agricole. Il exercait la médecine à St-Denis au moment où le phylloxéra vint détruire les vignes du Lot et semer la misère dans un pays qui commençait à connaître l'aisance. Il fut un des premiers à comprendre qu'on perdait son temps à vouloir tuer le phylloxéra par les insecticides les plus variés, et à deviner l'avenir du plant américain dont les racines résistaient à l'insecte destructeur.

Il fit à cette époque une active campagne de conférences, de brochures, incitant les paysans à expérimenter les plants venus d'Amérique. Aujourd'hui le doute n'est plus permis, la voie que traçait M. Rey était la bonne, et si le vignoble du Lot est maintenant reconstitué, il peut revendiquer dans ce résultat une large part.

Et c'est pour cela que le gouvernement le nomma chevalier de la Légion d'honneur et que les électeurs en strent un député.

Ce qui tendrait à prouver que si le vice n'est pas toujours puni, la vertu - M. Rey est un homme vertueux est quelquefois récompensée.

RÉMO.

## Chambre des Députés

Séance du 31 mars 1904 PRESIDENCE DE M. BRISSON

M. Dubief dépose un rapport acceptant le crédit demandé pour le gouvernement pour secours à accorder aux victimes du cyclone de la Réunion. - La Commission cependant ne propose d'accorder que 300,000 francs.

M. de Mahy adjure la Chambre de voter le million demandé par le gouvernement. Ce crédit est également réclamé par M. Doumergue, ministre des colonies.

Par 391 voix, contre 130 le crédit de I million est voté.

M. Paul Constans présente un rapport concluant à l'adoption du projet d'amnistie en faveur des insoumis militaires, des petits fraudeurs, des condamnés pour divers délits.

M. Constans demande à la Chambre de voter le projet adopté déjà par

MM. Cunéo d'Ornano, d'Halgouet regrettent que certains délits soient exceptés de l'amnistie.

M. Millevoye demande l'extension de l'amnistie aux condamnés de la Haute-Cour.

M. Vallé repousse l'amendementt qui est rejeté par 331 voix contre

L'ensemble du projet de loi es

Le Sénat ayant écarté certaines dispositions de la loi d'amnistie, un nouveau projet de loi est établi ne comprenant que les dispositions rejetées par le Sénat.

M. Berry demande l'amnistie pour toutes les faillites et liquidations judiciaires prononcées avant le 1ºr janvier dernier.

M. Vallé combat cette proposition qui cependant est adoptée par 317 voix contre 269.

Un proposition de M. Sembat tendant à faire profiter de l'amnistie les militaires condamnés pour acte d'indiscipline est voté.

L'amnistie est refusée à certaines catégories de faits de grève ou faits connexes.

M. de la Ferronnays demande l'amnistie pour condamnations prononcées à l'occasion d'ouvertures d'écoles: Par 323 voix contre 236, cette motion est rejetée.

Par 550 voix la Chambre adopte une proposition de M. Paul Constans tendant à accorder un secours de 50 centimes par tête et par jour aux familles nécessiteuses des réservistes et territoriaux pendant leur temps de présence sous les drapeaux.

Le projet d'une amnistie supplémentaire est adopté.

La Chambre s'ajourne jusqu'au 17

Et la séance est levée.

#### Sénat

Séance du 31 Mars 1904

PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES M. Rouvier, ministre des finances, dépose un cahier de crédits supplémentaires et d'annulations relatif à l'exercice 1903. Ce projet est soumis immédiate-

ment à la Commission des finances. Après une suspension de séance pour permettre à la Commission d'examiner ce projet, M. Dubost, au nom de la Commission, dépose et lit le rapport portant ouverture et annulation des crédits sur l'exercice

Les articles du projet sont adoptés. Le Sénat valide l'élection de M. de St-Quentin, élu sénateur du Calvados, et celle de M. Barbaza, élu dans l'Aude.

Un crédit de 1 million est voté pour les victimes du cyclone de la Réu-Le Sénat s'ajourne au 24 mai.

Et la séance est levée.

## LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Suivant des informations officielles reçues de Vladivostock, les Japonais débarqués à Tchinampo effectuent un mouvement tournant à l'est de Ping-Yang, en vue de se fortifier sur la ligne des villes de Kanghe et Ounsan, dans le but de relier leurs positions retranchées entre les villes de Yong-Piou, Andjou, Paktchen et Kasau.

En conséquence de ce plan, le gé néral Kouropatkine, aussitôt après son arrivée à Moukden, décida de faire avancer la cavalerie, l'infanterie et les sapeurs le long du Yalou. Depuis Nitdgiou jusqu'au village de Kasau, sur les bords du Tonnogan, affluent du Yalou, les sapeurs devront faire des retranchements pour l'artillerie et des tranchées pour l'infanterie. Ils devront également fortifier solidement Pion-Tsu et Djikhto, situés sur la route de Ounsan à Kanghe.

En même temps, les forces russes envoyées de l'Oussouri méridionale vers le sud ouest, le long du Tuomen,

ont reçu l'ordre de hâter leur marche vers le défilé de Mao Erchan, afin de l'occuper. Il s'agit pour les Russes d'empêcher les Japonais de franchir le Yalou et le Toumen et de pénétrer en Mandchourie.

Charbon anglais pour le Japon

On annonce de Liverpool qu'une maison anglaise bien connue expédie en ce moment en Extrême-Orient une centaine de mille tomes de charbon, qui est ostensiblement envoyé dans un port chinois, mais dont la destination réelle serait le Japon.

#### The part of the second INFORMATIONS

Parti radical et radical socialiste

Le comité exécutif du parti radical et radical socialiste, a voté l'ordre du jour suivant:

« Le comité exécutif, après examen de la situation créée par le scrutin qui a suivi l'interpellation Millerand, regrette que quelques-uns de ses membres appartenant à la Chambre des députés, se soient séparés de la majorité en cette circonstance; exprime la conviction que ces députés se ressaisiront et prêteront au gouvernement le concours persévé ant dont il a besoin pour mener à bonne fin la lutte contre la congrégation, préface indispensable des réformes sociales. »

Le comité a ouvert sur la situation politique une discussion approfondie, dont la conclusion a été le vote à l'unanimité de ce second ordre du jour:

« Le comité exécutif, après examen de la situation politique, compte sur les pouvoirs publics pour poursuivre énergiquement, dès la rentrée des Chambres, concurremmentavecl'œuvre de laïcisation, les réformes militaires, sociales, fiscales et économiques inscrites au programme du parti, et dont la réalisation peut être obtenue par l'union, plus que jamais nécessaire, de tous les parlementaires adhérents au Comité 'exécutif. »

#### Manifeste aux Electeurs

La gauche démocratique a arrêté les termes d'un manifeste au corps électoral. Ce manifeste, aprés avoir exposé les résultats de la politique d'action républicaine ; la loi sur les congrégations, la loi sur l'assistance aux vieillards, l'abrogation de la loi Falloux, la réduction du service militaire, fait appel à l'union de tous les républicains, affirmant que le gouvernement, avec l'appui de la majorité, saura assurer la réalisation des réformes inscrites à son programme.

#### Au ministère de la Marine

Un journal du matin a annoncé que le ministre de la marine allait prendre des mesures disciplinaires à l'égard du vice-amiral Bienaimé et du contreamiral Ravel

Interrogé sur ce point, M. Pelletan a déclaré qu'il n'avait pris encore aucune décision et que, d'ailleurs, il aurait à en conférer avant toutes choses avec ses collègues du conseil des ministres.

D'autre part, M. Pelletan a l'intention de se rendre en Tunisie pendant les vacances parlementaires ainsi qu'à Oran, pour étudier sur place diverses questions intéressant la défense mobile.

#### Au Palais de Justice

Le Président du Conseil vient de prendre une mesure qui donnera satisfaction aux vœux exprimés, à plusieurs reprises, par le Parlement. Il a ordonné l'enlèvement des symboles religieux qui ornaient les murs des salles publiques du Palais de Justice. Les christ des Cour d'assises, les tableaux de Henner et de Bonnat, le fameux tryptique de Nemling vont être enlevés pendant les vacances et provisoirement entreprosés dans la bibliothèque du palais.

On sait que le Louvre réclamait depuis longtemps le tryptique de Nemling, qui est une des œuvres les plus parfaites du maître flamand. La mesure de laïcisation de M. Combes donnera ainsi satisfaction au Louvre. Les emblêmes des salles privées, salles de réunion des auditeurs et des conseils sont maintenus jusqu'à nou-

vel ordre. La décision de M. Combes va, d'ailleurs, s'étendre à tous les prétoires de France. Elle est la suite logique de la suppres-ion de la messe rouge prononcée par la Chambre ces dernières années.

#### Bruits de combat à Tombouctou

Plusieurs journaux annoncent que plusieurs convois auraient été attaqués sous les murs de Tombouctou par les tribus touareg en révolte. Un sousofficier et six tirailleurs soudanais auraient été tués et plusieurs autres blessés au cours de divers engagements.

Au ministère des colonies, on dément formellement cette nouvelle. Aucun télégramme alarmant n'est parvenu depuis plusieurs mois sur la situation générale de cette région africaine.

Le droit de douane sur les blés

La commission de l'agriculture s'est réunie, sous la présidence de M. Dujardin-Beaumetz.

Elle a adopté le rapport présenté par M. Dujardin-Beaumetz sur la proposition de M. Paul Constans et plusieurs de ses collègues, ayant pour objet la suppression des droits de douane sur les blés et farines, l'établissement de la taxe des farines, l'institution d'un service national et commercial d'alimentation.

La commission a ensuite continué l'examen de la proposition de M. Codet et plusieurs de ses collègues, concernant la création d'une banque centrale de crédit agricole.

#### Un emprunt pour Madagascar

La Commission des affaires extérieures et coloniales, saisie d'un projet de loi tendant à autoriser la colonie de Madagascar à contracter un emprunt de 15 millions, a décidé à l'unanimité de voter le projet, qui concerne l'achèvement du chemin de fer de Tananarive à la côte orientale.

#### Petites Nouvelles

- M. Maujan, député, a pris la direction du journal le Radical.

- Divers renseignements confirment que l'état de santé de l'empereur d'Allemagne serait inquiétant.

- Le lancement du vaisseau, le « Victor Hugo » s'est effectué jeudi à

- Hulfu l'assassin de Stambouloff, ministre de Bulgarie, a été condamné à 15 ans de carcere duro.

- La grève de l'industrie textile dans le Nord, prend des proportions considérables. Plus de 5.000 ouvriers ont abandonné les ateliers. L'ordre

n'est pas troublé. -M. Combes, président du Conseil, doit se rendre à Laon, le 10 avril prochain; il se rendra le lendemain dans la Charente-Inférieure pour présider la session du Conseil général.

-- M. Trouillot, ministre du commerce, représentant le président du Conseil, et le général André, ministre de la guerre, ont accepté l'invitation de la municipalité d'assister à l'inauguration, le 17 avril, du théâtre et de la Bourse du travail de Castres.

- Un décret décide que le collège municipal de Coulommiers prendra désormais la dénomination de « Collège Jules-Ferry. »

## REVUE DE LA PRESSE

De la Défense:

Si la Chambre n'était pas un milieu d'une optique particulière, comment expliqueriez-vous que la pensée soit venue à M Millerand de repêcher M. Doumer! Voilà qu'on parlait, hier, de faire repêcher Millerand par M. Etienne. Pourvu, Seigneur, mon Dieu! qu'à son tour M. Etienne n'ait pas besoin de quelqu'un qui le repêche! Qu'est-ce qu'ils ont donc tous à se noyer pour avoir le plaisir de se repê-cher les uns les autres! Voilà les propos qui circulent. Il en circule bien d'autres. Très sérieusement, on se murmure dans les coins que M. Doumer médite de former un ministère de coup d'Etat. C'est drôle. C'est drôle, mais c'est bête. Il y a un médecin attache au Palais Bourbon. J'espère qu'il aura pris la peine d'approfondir les maladies mentales. En vérité, je vous le dis, il était temps pour quelques-uns d'aller respirer un peu de suffrage universel. Cela les dégrisera, je l'espère.

De l'Action :

Le droit public doit se plier et s'adapter à l'évolution sociale aussi bien dans le domaine des relations économiques que dans le domaine de la pensée. Il n'est que l'iustrument dans le domaine juridique, de cette évolution Entre lui et le droit prive, il n'y a pas d'hiatus infranchissable, pas de fossé sans rives. Le droit prive s'est créé par suite même de la vie en société. Il doit se modifier avec les transformations mêmes de cette vie et reste soumis aux lois de la solidarité et de l'interdépendance des hommes

#### Revue de la Presse locale

Du Quercinois, au sujet de la loi sur les congrégations:

Cette loi est inique. C'est une loi d'ostracisme et d'exception ; elle dé-pouille arbitrairement des milliers de citoyens français d'un droit essentiel qui est encore maintenu aux autres. Le droit à l'enseignement est retiré aux Congrégations autorisées comme aux non reconnues: enseignement primaire, secondaire, supérieur. On a mème ajouté : de toute nature, afin d'interdire aux Ordres religieux jusqu'à l'enseignement de l'agriculture, du commerce et de n'importe quelle profession.

### MOTS DE LA FIN

A propos de la fête des blanchis-

- Savez-vous comment on appelle Mme Z, qui déchire à belles dents la réputation de toutes ses amies ?

- 27 - La reine des noircisseuses.

## CHRONIQUE LOCALE

#### Abonnements Remboursables

Tout abonné qui nous fera parvenir cinq abonnements de ses amis ou connaissances, aura son abonnement remboursé. Il n'aura pour cela qu'à nous faire parvenir le montant de quatre abonnements en nous donnant les noms et adresses des cinq abonnés qu'il aura créés. Ces nouveaux abonnés pourront eux aussi jouir de ce même avantage.

Pour faciliter cette propagande nous tiendrons à la disposition des abonnés, qui nous en feront la demande, 8 ou 10 exemplaires du journal (Numéro à paraitre).

Gravures en Taille douce

#### POINTES SÈCHES

Nombre de lecteurs et amis, nous ont demandé de vouloir bien réunir en une plaquette la série des « Pointes sèches et Gravures en taille douce » dont nous avons commencé la publication depuis le mois de janvier.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos amis que satisfaction leur sera

Prochainement, paraîtra une jolie plaquette que nous mettrons en vente au prix de 0,75 centimes.

D'ores et déjà on peut souscrire aux bureaux du Journal du Lot.

#### Votes de nos députés

Sur l'ordre du jour de MM. Maujan et Thomson, à la suite de l'interpellation de M. Chaumet concernant l'ad ministration de la marine, ordre du jour adopté par 317 voix contre 234, les voix de nos députés se sont réparties de la façon suivante:

Pour : MM. Rey, Vival. Contre: M. Lachièze.

Sur l'amendement de M. Millevoye, tendant à faire accorder l'amnistie aux condamnés de la Haute-Cour, amendement repoussé par 324 voix contre 208, les voix de nos députés se sont réparties de la façon suivante :

Pour : M. Lachièze. Contre: MM. Rey et Vival.

#### L'ALLOCUTION PONTIFICALE

Voici comment un de nos confrères cléricaux commente l'allocution pontificale contre laquelle le gouvernement français a protesté énergique-

Tant que le Saint-Siège, écrit-il, a pu espérer que l'on s'arrêterait dans la voie de la persecution, il a garde le silence. Aujourd'hui, aucune illusion n'est possible, et le pilote chargé par Dieu de conduire la barque de Saint-Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ, défenseur suprême de la liberté des âmes, nous avertit

Il venge solennellement les congrégations religieuses qui par leurs œuvres admirables de charité et d'éducation chrétienne sont la gloire de la France et de l'Eglise, et il déclare que les rigueurs dont elles sont victimes, sont essentiellement contraires aux lois fondamentales du pays, aux droits de l'Eglise, aux principes de la civilisation et à la notion même de la liberté.

En effet, ce ne sont pas les congréga tions seules, c'est nous catholiques, qui sommes attaqués, dépouillés, opprimés. Dans la morale des religieux, c'est notre morale qu'on calomnie. Dans leur dogme immuable, c'est notre Foi qu'on veut étouffer. En prenant leurs biens, ce sont nos écoles, nos collèges, nos hospices rétablis à force de sacrifices, qu'on nous vole une seconde fois. En nous interdisant d'inculquer aux jeunes cerveaux des actions morales en contradiction avec les doctrines du pouvoir, ce sont nos enfants qu'on prétend nous enlever. Et déjà on nous parle, non de fermer nos chapelles, mais de nous reprendre nos églises. Ainsi la civilisation et la liberté, l'honneur et la vie de la France sont en danger, et I heure est venue où tout cathelique doit choisir entre l'affirmation de sa Foi et l'apostasie.

A la voix du Pape, nous avons le de-voir impérieux d'oublier nos divisions et de nous unir étroitement pour tenir tête à l'ennemi. Qu'autour de chaque clocher s'organise une union paroissiale pour défendre nos écoles, nos hospices, nos églises et nos prêtres. Que dans chaque diocèse, ces unions paroissiales se groupent autour d'un comité catholique approuvé par leur évêque, et que tous, nous formions une grande union catholique française faisant écho à la voix

Je ne sais pas si le pape est le pilote « chargé par Dieu de conduire la barque de Saint-Pierre » et j'ignore complètement ce que c'est que « la barque de Saint-Pierre », mais ce que nous savons bien c'est qu'il n'a été chargé par personne de conduire les affaires de France.

Nous ne nous mêlons pas, nous, aux affaires du Vatican et ne lui demandons, en somme, que de nous donner la paix. S'il ne veut pas, il pourrait bien avoir la guerre et ce n'est pas nous qui en souffririons le

#### CAHORS

Nos ateliers étant fermés le lundi de Pâques, le Journal du Lot ne paraîtra pas mardi.

### LES ELECTIONS MUNICIPALES

Est-ce trop tôt pour parler des élections municipales et de songer à l'organisation de la lutte?

Le silence règne dans tous les camps; aucun bruit de candidatures ne s'élève. — On ne sait rien.

Au moment des fêtes de Pâques, ouvrir la campagne serait certainement prématuré: mais la préparation des listes, le recrutement des candidats devraient être choses faites, et peut-être même connues.

Nul n'ignore que ces élections seront vivement menées par les partis d'opposition, et dans notre ville nous aurons à subir de rudes assauts. Mélinistes, nationalistes, royalistes impénitents, cléricaux vont tenter de pénétrer dans le Capitole. Les électeurs auront fort à faire pour résister à toutes les belles promesses qu'une multitude de candidats leur feront.

Pour notre part, nous avons confiance : le succès des républicains ne peut faire aucun doute.

Mais une seule question se pose: il s'agit de savoir quels seront ces républicains qui obtiendront la confiance des électeurs.

Dans une élection cantonale ou législative chacun peut rapidement fixer son choix parmi les candidats qui sont en présence; souvent même, l'électeur n'a pas l'embarras du choix.

Mais dans une élection municipale, où 27 sièges sont à pourvoir, où 80 candidats sollicitent l'honneur d'être élus, il est plus difficile à l'électeur de faire un choix.

Cela est plus difficile, parce que dans une élection municipale, on n'obéit souvent pas - à tort - à la discipline qui s'impose toujours dans une élection cantonale ou législative.

Il arrive en effet fréquemment qu'à des noms de candidats nettement republicains, on accole des noms de candidats nettement réactionnaires.

L'explication de cette conduite se trouve dans plusieurs raisons; je n'en

retiendrai qu'une. Il répugne souvent à l'électeur de voter liste entière, parce que sur cette liste sont des noms de candidats dont les opinions, les actes politiques sont un démenti formel au programme

L'électeur n'aime pas qu'on le berne; quand on fait appel à sa raison, à son esprit de discipline, à ses convictions, il répond toujours et surmontant sa répugnance, oubliant ses rancunes, ses antipathies, il fait son devoir simplement ... par principe.

Mais dans une élection municipale, il a plus de marge, plus de latitude, et il peut donner libre cours à ses récriminations.

Il votera pour la grande majorité des candidats qui ont accepté son programme, mais il effacera impitoyablement ceux qu'il considère comme des farceurs et les remplacera par les noms des adversaires qui lui inspireront le plus de sympathie.

Incontestablement, une telle façon d'agir est dangereuse: c'est parfois une faute ; mais l'électeur est-il seul coupable? est-ce que la responsabilité de cette faute n'incombe pas entière aux chefs, à ceux qui ont élaboré la liste électorale?

Il est évident qu'on ne saurait im-

puter à d'autres cette faute. Un chef de liste a pour devoir de ne s'entourer que de candidats pouvant l'aider et non le gêner dans l'accomplissement de son mandat; il doit en outre s'assurer s'ils ne seront pas une cause de désunions et de dis-

Nous ne savons pas encore de quelle façon la liste municipale républicaine radicale sera confectionnée: mais nous affirmons d'ores et déjà que les électeurs, cette année - et nous saurons les y inviter - ne se soumettront pas aux caprices des maîtres, et voteront selon leur conscience, selon leur volonté: s'il leur plait de faire une épuration qui s'impose, on ne les en empêchera pas. Ils iront jusqu'au bout. Nous saurons les aider.

Louis BONNET.

#### Prefecture du Lot

A l'occasion des fêtes de Pâques, les bureaux de la Préfecture seront fermés mardi, 5 avril.

Au 7°

M. Palloc, commandant au 7e de ligne est promu lieutenant-colonel et affecté au 108 à Bergerac. Nous adressons à M. Palloc nos

vives félicitations.

M. Aubry, capitaine au 116° d'infanterie est promu chef de bataillon et affecté au 7° de ligne.

#### Parti Socialiste Cadurcien

Dans le but de ne pas diviser les forces prolétariennes et surtout pour que la consultation populaire du mois de Mai prochain soit un véritable triomphe pour les idées socialistes, les deux organisations socialistes de Cahors ont formé un Comité électoral d'entente socialiste et socialiste révolutionnaire.

Ce Comité qui est composé de six membres prend à partir de ce jour la direction de la campagne électorale. De plus il a pour mandat d'arrêter la liste des candidats et de centraliser les souscriptions.

Il n'y aura donc en Mai prochain qu'une seule liste socialiste.

Pour les souscriptions, adhésions aux candidatures et communications s'adresser aux citoyens:

P. ALAUX, imp. du Pouget; Léon MARMIESSE, rue Nationale; Joseph MARTY, rue Clément-Ma-

Sommes reçues à ce jour : 20 fr. Quatre anonymes Un éducateur socialiste Collecte faite à la réunion socialiste Un éducateur libre penseur 2 Famille d'éducateurs laïques Un fonctionnaire socialiste 5 C. de C. L. B. de Cahors R. V. de Cahors X. X. de Cahors J. L. de Cahors C. de Cahors F. de Cahors Collecte à la réunion socia-

liste de Pierre Myrens 2 10

Samedi dernier, à l'occasion du passage à Cahors de citoyen Antraygues, secrétaire général de la fédération socialiste du Lot, les militants socialistes cadurciens se réunirent dans une des salles de la Mairie mise gracieusement à leur disposition par la

municipalité. Après discussion et échange de vues sur les prochaines élections municipales dans le Lot, un ordre du jour contre la guerre fut voté à l'una-

nimitė. Une collecte faite à la fin de la réunion produisit la somme de 5 francs.

Le dévoué militant socialiste Pierre Myrens était mercredi soir dans nos

Le soir, à 9 heures, dans une des salles de la mairie, avait lieu une réunion intime à laquelle assistaient une soixantaine de militants. Le citoyen Myrens, qui est doué

d'une réélle éloquence, a tenu ses auditeurs sous le charme de sa parole durant 1 h. 1/2 de temps.

Pierre Myrens doit revenir, sous peu, donner une conférence publique et contradictoire.

Une collecte faite produisit 2 fr. 10.

#### Hyménée

Nous apprenons le prochain mariage de notre confrère et ami, M. Abel Pignères, directeur de l'Union Républicaine avec Mlle Elise Paganel. Nous sommes heureux d'adresser aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

#### Rév sion de la liste électorale

La Commission de révision de la liste électorale des cantons de Cahors a clôturé, conformément à la loi, jeu-

di 31 mars, la liste électorale. Voici le nombre d'électeurs qui ont été difinitivement inscrits :

Canton Sud, 1er secteur (sud-est): 816 2º secteur (sud-ouest): 636 Total: 1452

Canton nord, 1er secteur (nord-est): 601 2º secteur (nord-ouest): 1123 Total: 1724 Total des électeurs inscrits : 3176

Aux dernières élections municipales en 1900, Cahors comptait 3279 électeurs.

Il y a donc 103 électeurs de moins cette année.

#### Livraison des tabacs

Voici les résultats des livraisons des tabacs de la récolte de 1903 faite par les planteurs du département du

8.751 planteurs ont livré 2.283.082 kilogs de tabacs payés 2.441.917 fr. En 1903, les livraisons de la récolte

de 1902 faite par 9.341 planteurs, avaient produit 2.153.634 kilogs de tabacs payés 2.272.117 fr. 40.

#### Mouvement de la population Voicile mouvement de la popula-

tion qui s'est effectué dans notre ville pendant le mois de mars dernier : Naissances, 22, se décomposant comme suit: garçons, 15, dont trois naturels; filles, 7.

Décès, 22, dont 12 du sexe masculin et 10 du sexe féminin; mort-nés, néant; mariages, 3: divorces, néant. Les décès se répartissent de la manière suivante : trois de 40 à 47 ans ;

un de 50 ans; cinq de 60 à 69 ans; huit de 71 à 76 ans, et cinq, de 80 à 88

Avenir Cadurcien PROGRAMME DU 3 AVRIL 1904 Allegro Militaire Doring. Le Lac des Fées (ouv.) Auber.

le audition. Divertissement Oriental Kelsen. François les Bas Bleus Messager. le audition.

Marche des Echassiers Landais Millot. Allées Fénelon, de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS Du 26 mars au 2 avril 1904 Naissance .

Barriétis, Marie - Louise - Antoinette, avenue de Toulouse, 22. Castelnau, Mathilde, à St-Henri. Barreau, Robert - Edouard - Charles, boulevard Gambetta, 40.

Célarié, Paul, rue de l'Hôtel-de-ville, 5. Félix, Lucien (naturel), à la Maternité. Tusques, Paul-Elie, rue Fénelon, 8. Chevalier, Louis-René, avenue de la

Publications de Mariages

Michelet, Louis-Jean-Baptiste, sellierbourrelier et Lasmaries, Marie, s. p. Laborde, Jean-Pierre, sous-officier au 7<sup>me</sup> de ligne et Rougiès, Marie, s. p. Baudel, Pierre, cultivateur et Mont-

maing, Adeline, s. p. Albert, Louis, élève en pharmacie et

Marty, Gabrielle-Louise, s. p. Mariages

Fourniès Roger, contrôleur des tabacs, et Pinson Jeanne-Angèle, s. p. Décès

Trioullier, 76 ans, rue Mascoutou, 25 Douce, Marie, s. p., épouse Lavergne, 50 ans, à Englandières.

Delport, Jean-Eugène, propriétaire, 64 ans, à Cabessut.

#### Arrondissement de Cahors

Lalbenque. - Foire du 29 mars. -Mardi dernier 29 mars notre foire mensuelle, malgré le mauvais temps qui ne la favorisait guère, a été aussi belle que les précédentes. C'est avec plaisir que nous avons constaté que nos foires sont toujours aussi suivies que par le passé.

quelques prix:
Bœufs d'attelage, de 700 à 900 fr. la Bœufs gras, de 37 à 38 fr. les 50 kilos.

Veaux de 80 à 85 cent le kilo. Agneaux, de 20 à 27 fr. pièce. Moutons, jusqu'à 38 fr. pièce. Blé, de 12,50 a 13 fr. Avoine, de 5 à 5 fr. 50.

Œufs, 65 cent. la douzaine. Volaille, de 60 à 80 cent. la livre. Truffe. - Quoique la saison soit très avancée, il y avait sur le marché aux truffes une grande quantité du précieux tubercule qui a été vite enlevé par le grand nombre des marchands qui s'y trouvaient. En somme belle foire où beaucoup de transactions ont été effec-

Au ols. - Les élections municipales. - Un mois seulement nous sépare des élections et le parti républicain ne semble pas trop s'en préoccuper Depuis de trop longues années, hélas! que la réaction détient le pouvoir dans notre commune, il serait temps que le parti républicain sorte de sa nonchalance, s'il

coterie égoïste et capricieuse. Le parti républicain, qui faillit rem-porter la victoire en 1898 doit triom-

Déjà la réaction s'apprête à mobiliser toutes ses forces; la démission d'un conseiller et celle du maire lui-même,

mais les électeurs ne s'y laisseront pas prendre, parce qu'ils savent qu'une fois les élections passées, ils seraient les premiers à en souffrir ; ils veulent, de plus, savoir ce qui cuit dans la marmite municipale, qui, sûrement nous réserve des bouillons désagréables.

serait dangereux et grave que les républicains ne profitent de ce mouvement qui se dessine en leur faveur.

Le temps de l'inaction est passé! Aujourd'hui, il faut absolument faire trêve aux querelles personnelles. et l'union doit se faire pour aller vaillamment au combat. Avis à ceux qui seraient tentés d'agir autrement, car ils encourraient une lourde responsabilité qu'ils payeraient tôt ou tard ; les électeurs ayant bonne mémoire.

Si, comme nous l'espérons, notre appel est entendu, nos adversaires sont condamnés fatalement à sombrer; le pays tout entier réprouve leur œuvre dangereuse pour l'intérêt de la République et des électeurs.

Un républicain Aujolais.

Belfort (Lalbenque). - Période électorale. — La période électorale va bientôt s'ouvrir. Cette commune la plus forte de notre canton après celle de Lalbenque, saura revenir à ses vieilles traditions de républicanisme.

On se rappelle en effet, qu'avant la mort de M. Sicard, maire de cette commune, les résultats étaient toujours en faveur des candidats radicaux. Depuis,

guiral, Marie, fille de service. Cantagrel, Antoine, coiffeur et Ar-

Teullières, Catherine, s. p., veuve

Foirail aux bestiaux. - Aperçus de

veut détrôner une fois pour toutes, cette

pher en 1904.

ne sont que ruses et ils vont tenter un suprême effort pour essayer d'enrayer le mouvement qui s'opère parmi les élec-Que de belles promesses, les ruses, vont répandre jusqu'aux élections. S'il le faut, ils délieront les cordons de leur bourse et feront de grands sacrifices, escomptant ainsi rallier une majorité;

Certains électeurs sont sortis du silence ; un courant de liberté passe ; il on ne sait comment, et par suite de | quelle influence, les électeurs ont changé d'opinion, et les républicains sont devenus en minorité.

Néamoins dans le Conseil municipal même, un certain nombre de Conseillers sont nettement opposés à la politique réactionnaire du maire, ami personnel du docteur Charles Combarieu, qui d'ailleurs lui doit son élection au Conseil d'arrondissement.

C'est sur ces derniers que compte le parti républicain du Canton, et nous sommes sûrs que s'ils restent unis, ils auront peu à faire. L'attitude du maire et des conseillers réactionnaires leur facilitera, d'ailleurs, beaucoup la tâche.

Le moment est proche, qu'aucune hésitation ne vienne affaiblir nos efforts; ne nous laissons pas influencer par ce personnage doucereux que dans sa commune on dénommait en une circonstance récente « Notre Bien Aimé ». Il y a peut-être encore dans cette commune la pancarte fixée à un arbre où se trouve cette inscription, à moins que dans les actes de vandalisme accomplis dernièrement, cet arbre placé sur la voie publique, devant l'église, ait subi le même sort que beaucoup d'autres qui se trouvaient dans la cour ou dans le jardin de l'institutrice.

Cremps. - Elections. - Notre municipalité réactionnaire est certaine, affirment ses principaux suppôts, de diriger notre commune et de tenir encore longtemps les républicains sous son joug.

Monsieur le maire, grand favori des nationalistes et des curés, serait inamovible, car, dit-on, il est doué d'une intelligence, d'une supériorité extraordinaire que nos plus grands hommes d'Etat même n'ont jamais eu!

C'est un grand bonheur pour lui, et nous sommes heureux de constater que notre commune ait donné le jour à un homme qui ne manquera certainement pas d'arriver aux plus hautes dignités dans l'Etat.

Mais en attendant, il y a trop de con-fiances de la part de ses admirateurs : Les républicains ne seront pas la majorité dans la commune, c'est entendu : Cependant, nous espérons bien un jour arriver à triompher, et à ne plus nous laisser dominer par les piliers de confessionnaux et de sacristie que nous subissons depuis de trop nombreuses années.

La lutte sera encore à l'avantage de monsieur le maire; mais avec l'instruction de plus en plus développée, de plus en plus répandue, nos compatriotes finiront bien par se débarrasser de la tutelle

Lauzès. - Société des vétérans des armées de terre et de mer. - Convocation: Les membres de la section de Lauzès, sont convoqués par le président M. Ségala fils, pour le dimanche 10 avril courant, à 2 heures du soir, à la

Ordre du jour :

1º Lecture des Rapports du Conseil général. 2º Lecture des Rapports de la Commis-

sion de Contrôle. 3º Adoption des comptes de l'exercice

4º Lecture de la liste d'acceptation de M. le général Saussier, comme président d'honneur de la Société.

5º Ratification de la nomination du président général M. G. Sansbœuf. 6º Ratification de la nomination de 3

vices-présidents généraux. 7º Ratification de six membres du

Conseil général.

8º Nomination de 12 membres au Conseil général.

9º Nomination de 3 membres de la Commission de Contrôle (art. 22 des

10º Ratification du paiement d'un à-compte de 50 fr. sur la pension à payer

Caillac. - Mutuelle contre la mortalité du bétail. — Une Mutuelle contre la mortalité du bétail a été organisée dans notre commune. Voici la composition du bureau:

Président : M. Brunet, conseiller mu-

Vice-président : M. Capis. Secrétaire trésorier : M. Albagnac.

Assesseurs: MM, Brunet Paul et Ar-Cette mutualité compte 70 adhérents

et possède déjà un capital de 70.000 Montcabrier. - Conseil municipal, - Dans sa séance du 27 mars le Conseil municipal à l'unanimité a voté des

félicitations à Monsieur le maire pour sa bonne gestion financière.

#### Arrondissement de Figeac

Bretenoux. - Simple histoire. -Ce jour-là l'hôtel Birobisté était en liesse Mme Colosse, la ci-devant patronne de céans exultait. Celle que les cadurciens purent contempler dernièrement pendant trois jours, venait d'avoir la visite de l'intime, de l'incomparable ami, Môssieu Paul, le brillant capitaine Fracasse bien connu des lecteurs du Journal du Lot par ses exploits Ronchones-

Campée fièrement sur ses grosses jambes, un torchon dans sa main, le teint fleuri, celle qui naguère après une victoire républicaine regardait de travers celui qui lui est si cher aujourd'hui, arretait au passage ceux des amis à qui elle pouvait parler haut pour se faire entendre de tout le monde.

Et bonjour, Môssieu Purgon, vous ne savez pas? Vous ne l'avez pas vu? Môssieu Paul était là tout à l'heure, ils sont tant amis avec M. le commandant... Mossieu Paul allait à St-Céré, à la foire, ils se sont rencontrés comme ça, ici, avec M. le commandant... J'ai bien compris qu'ils avaient grande envie de s'embrasser, mais vous comprenez Môssieu Purgon, là, comme çà sur la route.... Enfin Môssieu Paul lui a bien fait la commission, je vous assure, et le brigadier, cette espèce de gros homme et ses gendarmes vont en recevoir un sermon, et des punitions, nous verrons si à l'ave-

aise. Oh! pour cà Môssieu Paul en est certain. Quel brave garçon ce Môssieu Paul! Pécaïré, tenez Mòssieu Purgon il vous ressemble un peu comme caractère, si vous aviez seulement son expérience, s'il était seulement de Bretenoux, comme il nous débarrasresait vite de l'autre Paul dont nous ne viendrons jamais à boat! Tenez ils sont si bien ensemble avec M. le commandant (quel brave homme aussi) qu'ils se sont donné rendez-vous pour la semaine prochaine, ici même, chez moi. Et ici Mme la Colosse fait l'énumération des mets vraiment délicieux qu'elle leur servira. Tenez Môssieu Purgon si je revois Môssieu Paul je lui dirai que je vous ai invité vous et maître Chicaneau pour ce jour afin de vous faire rencontrér ensemble.

M. Purgon. - Je suis sûr d'avance de l'acceptation de Mº Chicaneau, chère madame Colosse. Quant à moi j'aurai grand'plaisir de faire connaissance avec ce bon commandant. Je connais le cure qui est son confesseur, et il m'a souvent parlé de lui en termes excellents.

Quelques jours après ce colloque, le dîner avait lieu. La bonne Mme Colosse d'habitude si loquace ne redit point ce qui c'était passé. Des bruits couraient qui courent encore d'arrêts infligés aux gendarmes, de punitions sévères en éclosion. Gageons que tout cela est completement faux.

M. le commandant qui donna des ordres sévères à la gendarmerie pour le retour éventuel dans notre ville de son desservant et sut éviter par là des désordres certains ne voudra pas nous en sommes sûrs se prêter à de louches manœuvres, et diminuer ainsi les plus chaleureuses félicitations que M. le Procureur de la République de Figeac adressa à ces modestes défenseurs de la loi, pour leur vigilance, leur courage, et l'ardeur dont ils firent preuve à l'heure où la sécurité était compromise dans Bre-

Félicitations. - Le Comité radicaldémocratique de Bretenoux est heureux de pouvoir envoyer à son député, M. Vival, ses plus sincères félicitations pour tous ses votes à la Chambre des députés. Le Comité de Bretenoux constate avec regret que seul, des députés du Lot, M.

Vival n'a eu aucune défaillance. Puybrun. - Hier, aujourd'hui et demain. — Décidément Fracasse est dans sa bonne période, autrefois fier et arrogant, ne revant que plaies et bosses. il poursuivait de ses tracasseries et de ses menaces tous ceux qui n'avaient pas l'heur de lui plaire, et les humbles surtout subissaient les accès périodiques de

Aujourd'hui, brusque changement autant il était provoquant, autant il est aimable et empressé : «Ce ne sont que saluts, ce ne sont qu'accolades », et ce puissant au petit pied pousse l'amabilité et l'amour du prochain jusqu'à se rendre auprès des nécessiteux, et leur offrir ses services et sa haute influence.

Demain, s'il était réélu, il ferait payer cher à ses électeurs les gentillesses auxquelles il s'est laissé aller, et sa main

'abattrait encore plus lourde. Mais s'il est à Puybrun quelques gogos, la majorité des électeurs qui ne sont pas sots mettent sur le compte des élections ce brusque revirement de notre caméléon politique, qui se souvient aujourd'hui seulement qu'il n'est plus le « maître » comme il le prétend, mais un délégné et par conséquent un serviteur.

Un Comitard.

Cajarc. - Réunion du comité répuvlicain cantonal. - Vendredi dernier 25 mars, le docteur Larnaudie, conseiller général réunissait le comité républicain cantonal à la mairie de Cajarc. Toutesles communes étaient à peu près représentées, et dès le début de la séance on precéde l'élection du bureau. Par acclamation sont nommes : Président, le docteur Larnaudie; vice-président, Rigal, ancien agent-voyer; secrétaire, A Cassayre ; délégués au comité d'arrondissement, docteur Larnaudie, Debons maire de Larroque, Francoual, maire de St-Sulpice. Lafon ancien conseiller municipal de Cajarc.

Nous félicitons le comité cantonal d'avoir renouvelé son mandat au président sortant le docteur Larnaudie, nul plus que lui n'en était digne ; car élu conseiller général sur un programme radical, il a toujours conformé ses votes à ce programme.

Le vice-président, Rigal Pierre est un vieux lutteur, son républicanisme ne fait de doute pour personne et il mérite les suffrages de symphathie qui se sont groupés sur son nom.

Quant au secrétaire A. Cassayre? Nous disons hantement au comité cantonal: « Vous avez fait fausse route et vous avez commis une faute grave. Treize voix sur 28 votans obéissant à un mot d'ordre incomprèhensible avaient nommé ce réactionnaire endurci à la présidence da comité contonal, et vous républicains indépendants, radicaux et socialistes du canton, vous l'honorez de vos suffrages! Mais vous ne connaissez donc pas le passé politique de cet homme? On a oublié de vous parler de sa campagne en faveur de Delpon. On vous a peut-être trompé ??

Le président du comité était là pour ouvrir les yeux aux délégués des communes, pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Et nous, qui partageons les idées républicaines et laïques de l'honorable conseiller général, nous serions heureux de connaître les raisons qui le poussent non seulement à soutenir mais encore à mettre en vedette, le citoyen Cassayre!

M. Larnaudie, appliquez-vous a unir le parti répubblicain à Cajarc, nous vous seconderons de toutes nos forces, mais ne jetez pas un défi au bon sens d'une population démocratique en lui imposant un réactionnaire de marque.

En terminant, nous adressons nos félicitations les plus vives au comité cantonal pour son énergique ordre du jour au ministère Combes.

Un indépendant.

On nous écrit: - Notre article de samedi dernier a eu le dom de dilater la rate à « une victime de l'article sentant l'huile de ricin » au point qu'il a f... dans ses culottes. Nous sommes

nir nous ne pourrons pas crier à notre | heureux de l'avoir ainsi soulagé et si | Bagnac nous est un sûr garant que les cette... aventure l'amuse, nous l'autorisons à recommencer.

Mais où le correspondant de la Défense a-t-il vu que nous baisons sur tous les hommes politiques de Cajarc? Nous signalons les fautes à nos amis politiques et nous combattons énergiquement tous les réactionnaires. N'est ce pas notre droit, nous direns même, notre devoir? Aussi sommes-nous étonné de voir la Défense prendre parti pour les Bruel, les Larnaudie, les Longpuech qui ne méritent pas une pareille offense et à qui va toute notre sympathie. Contentez-vous des Bor, des Vernet, des Cassayre, il vous appartiennent bien ceuxlà, car ils sont dévoués corps et âme à l'empire et à l'autel.

Et pour conclure, nous signalons au comité républicain de Cajarc cette classification d'hommes politiques faite par la Défense elle-même : d'un côté, les républicains Larnaudie, Bruel, Longpuech, de l'autre les clèricaux réactionnaires Bor, Vernet... A. Cassayre.

Un démocrate. Cajarc. - Une lettre. - Nous recevons une lettre de protestation de M. Antony Cassayre. L'insertion n'en est pas possible en raison des injures qu'elle

contient. Que M. Cassayre nous proteste d'une façon moins vive et nous insérerons sa

Figeac. - Les Grotesques. - Depuis quelques mois, nous assistons à un spectacle bien réjouissant. Certaines personnes avides de réclame et désireuses de suivre un ordre parti de haut, font insérer sur leur compte des articles élogieux dans les journaux de la région. C'est désopilant, comme dirait Boquil-

De temps en temps on lit: « le sympathique », « le distingué », « l'éloquent », « l'ami », que sais-je encore, enfin toute la lyre des mots aimables y passe. Mais la semaine dernière, on a été un peu

Un reporter bien renseigné, ou plutôt le père lui-même, a fait un éloge pompeux de son fils. Un Recteur, disaitil, les Doyens de toutes les Facultés et huit professeurs, auraient choisi, entre tous, M. X. pour l'envoyer en Allemagne, et .... suivait toute la lyre indiquée plus haut.

C'était cette fois excessif. Tous ceux en effet qui ont vu de près une Faculté de médecine savent que lorsque les ressources le permettent, le Conseil des Facultés est chargé de désigner un agrégé, et non un chargé de cours ou un professeur, pour aller à l'étranger; ce Conseil choisit à tour de rôle ceux qui le demandent, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas de clientèle en ville et qui desirent acquerir une instruction plus solide.

Ce n'est donc pas une faveur accordée, mais simplement un roulement établi dans toutes les Facultés.

Aussi pour châtier cet orgueil doublé d'ambitions politiques, aurions-nous pu envoyer l'article en question à tous les agrégés, à tous les chargés de cours et à tous les professeurs de la faculté, qui auraient bien ri de l'aventure. Mais que nous importe.

Ces quelques lignes anodines ne suffiront-elles pas à montrer à ces gens qui abusent d'une réclame criarde, que le bon public ne mord pas à l'hameçon, et croit avec raison que la modestie seule est inséparable du vrai mérite.

Mouvement de l'abattoir. - Voici le nombre d'animaux abattus pendant le

Bœufs, 7; veaux, 85; moutons, 107; porcs, 10. Total: 205 bètes.

Bagnac. - Comité républicain. -Bagnac, la commune la plus importante du canton, est la seule dont la municipalité soit réactionnaire. Ce n'est pas pourtant que la majorité des électeurs le soit. Bagnac a toujours été et est foncièrement républicain, mais par suite de divisions imputables à un seul homme, le parti républicain, pendant neuf ans très uni, se partagea en 1901 et la formation des deux listes républicaines aux élections qui suivirent la dissolution du Conseil en 1902, permit aux réactionnaires d'entrer en majorité au Conseil.

Les causes de cette division n'existent plus aujourd'hui. L'homme en qui les républicains avaient eu trop longtemps confiance a disparu. Aussi l'union et l'entente entre les deux fractions du parti avancé n'ont-elles pas été difficiles à se faire.

L'organisation a suivi. Sur l'initiative des conseillers républicains actuels et d'un grand nombre des candidats des deux anciennes listes, une réunion pour la formation du Comité républicain a eu lieu dimanche 27 mars dans une salle des ateliers de M. Najac Eugène, près de la gare.

Notre espoir n'a pas été décu, plus de 100 électeurs, accourus de tous les villages répondaient à l'appel et 90 adhérents se faisaient inscrire. Le bureau était ensuite élu à l'unanimité: MM. Marty, président; Brugel, trésorier;

Bouyssou, secrétaire. Le résultat est beau ; les conséquences le seront encore davantage. Nous pouvons déjà annoncer que de nouveaux adherents viendront sans tarder grossir ce noyau et que le Comité républicain. après avoir, dans une prochaine réunion, choisi en toute indépendance les candidats aux élections municipales, mettra toute son énergie à faire triompher la liste républicaine librement choisie.

Avec de l'union et de l'entente, le succès ne fait pas de doute. La victoire est certaine.

Plus on va, plus les électeurs comprennent que le régime républicain est seul un régime de liberté, le seul qui prenne en main la cause des petits et des humbles; et si, encore quelques électeurs se laissent mener par certaines personnalités ; la grande masse, les jeunes qui arrivent et qui sont imbus des principes de la Déclaration des droits de 'homme et du citoyen, acclament une République vraiment réformatrice.

Notre Comité, en organisant, en groupant toutes les troupes républicaines à élections prochaines amèneront à la mairie des hommes qui n'auront qu'un but, servir les intérêts généraux de la Commune et qui seront tout dévoués aux idées républicaines.

St-Félix. - Instruction primaire. -M. le Ministre de l'Instruction publique vient de faire don d'une collection de livres, cartes géographiques et d'imagerie scolaire aux écoles communales de notre commune.

Aynac. - Toujours le voyageur. -Il est vraiment extraordinaire d'entendre dire à ce pauvre voyageur, que dans ma douleur je ne sais plus où donner de la tête; — Pardon, mon bonhomme, vous verrez par la suite que je ne m'en porte que mieux. N'avez-vous jamais remarque qu'il n'y a que la vérité qui choque, et que ce n'est pas mon cas, attendu que vous ne vous servez à mon égard que d'assertions mensongères que d'ailleurs tout le monde apprécie.

N'est-ce pas plutôt vous, qui, flagellé par la droiture de mes répliques, le rouge au front, la rage au cœur, honteux comme le renard de la fable, cherchez plus que jamais à vous dissimuler; mais impossible d'y parvenir.

Ah! mon cher voyageur, puisque voyageur vous voulez tant rester, loin d'avoir de la douleur, si vous saviez le plaisir que j'éprouve quand, passant à côté de vous, vous saluant par politesse, je vous vois la face blême, les yeux hagards sortant de leur orbite, et sans détourner la tête, maugréer un bonjour que vous ne voudriez rendre. Je ris encore, croyez-le, de bon cœur, car il m'est facile de comprendre que j'ai piqué a l'endroit sensible, et que ce n'est pas moi, mais bien vous, qui ne savez où donner

La hardiesse que vous prenez à me tutoyer dans votre réponse, - chose que vous n'aviez fait jusqu'ici - ne prouvet-elle pas que la fureur qui vous tenaille a detruit en vous toute civilité?... La façon dont vous dénaturez les phrases contenues dans ma réponse, ne montret elle pas aussi que vous n'êtes plus vous même et que vous allez à la derive ?

Où vous ai-je donc reproché que vous n'étiez pas charitable! Après les insultes grossières dont vous veniez de m'accabler, je vous dirais ceci:

Est-ce dans les fréquents tête-à-tête qu'il tient avec nos deservants qu'il va puiser un tel respect de ses semblables, une telle humilité et un tel mépris de la fortune? - (Est-il question de charité?)

Vous trouverez, après cela, que les curés ne me sont pas sympathiques. Je vous répondrai ici que je possède pour eux au contraire l'estime qui leur est due. Que, trop respectueux de la liberté de conscience, j'ai toujours eu pour eux le plus profond respect, et qu'au lieu de vouloir, comme vous me dites, avec quelques-uns de mes amis, raser l'église et le clocher, nous voudrions seulement eliminer de son sein tous ces vils hypocrites qui, sous le couvert de la religion, vont cacher bien souvent les pires infamies et laisser aux seuls chrétiens honnêtes et dignes de ce nom, la direction et l'accès de son enceinte d'où la politique serait à jamais bannie.

Est-ce de même montrer du mépris pour les diplômes que de mépriser la écrits insolents de certains de ceux qui les possèdent?

Allons, mon vieux, avouez que vous n'y êtes plus!

Ne me dites-vous pas que naguère en-core j'avais en vous un frère, que vous m'avez rendu service et, deux lignes plus bas, que je ne vous ai jamais connu? Vraiment, c'est un peu curieux. Je vous avoue franchement que cette amitié fraternelle me laisse un peu perplexe, car je ne comprends guere votre manière d'aimer, après les épithètes

grossières lancées par vous à mon

Je comprends bien maintenant et tout le monde avec moi, que mes réponses vous ont fait d'autant plus de mal que vous ne comptiez n'en recevoir aucune et que vous comptiez diriger à votre aise votre campagne de diffamation contre les républicains d'Aynac sans être nullement relevé et gêné. Et puis votre fierté d'aristocrate ne vous faisait-elle pas croire que le plus simple de vos vasseaux ne pouvait s'arroger le droit de

contrecarrer vos idées. Allons, mon petit aristo, rappelezvous que les temps ont changé et que la Déclaration des Droits de l'Homme nous a fait vos égaux et que nous ne craignons plus les lanières de votre martinet. Vous voyez qu'il s'est trouvé dans la commune un simple paysan qui a osè vous faire face, qui vous a carrément débouté puisque l'on vous voit forcé d'implorer son silence.

Fais comme Ayroles Firmin et le gendre Lalo qui ont les mêmes sentiments que toi et qui se gardent de les manifester, me dit le voyageur.

Avouez plutôt que le remords vous gagne, que vous voyez votre cause perdue, et qu'en demandant mon silence, vous implorez notre pardon.

Nous voulons bien vous satisfaire, mais commencez vous-même par le garder, ce silence que vous avezrompu : ne cherchez plus surtout à vous dissimuler. vous êtes trop connu; les articles injurieux seraient-ils signés par quelqu'un, par un de vos comparses, vous en seriez toujours l'instigateur.

C'est vous qui avez semé la discorde, c'est vous qui récolterez le mépris; signez donc de votre nom, sans quoi on pourrait bien vous appeler; l'indécrostable voyageur.

Léon CADIERGUES.

#### Arrondissement de Gourdon

Gramat. - Remonte. - Le 26 avril, le Comité du dépôt de remonte d'Aurillac se rendra à Gramat pour y procéder à des achats de pur sang ou de demi-sang, excepté de chevaux gris.

Anglars-Nozac. - Ponta bascule. -La Cie d'Orléans vient de décider l'installation d'un pont à bascule de 25 tonnes à la station de Nozac (Ligne de Montauban à Brive).

première République. — Extrait des registres des délibérations du Conseil.

Le dix-sept nivose de l'an II de la République une et indivsible, la séance publique a été ouverte en présence des citoyens Despages maire, Aujol, Lavergne, Mercié, Aymé et Goubin, officiers municipaux, Bourès, agent national, Lavergne, autre Lavergne, Aymé, Lafon, Darques, Gouygou, Delmas, Bouyssou, Limes, Bourdie, notables et Salliac secrétaire.

A été fait lecture du décret de la Convention nationale du quatrième jour du dit nivose relatif à la prise de Toulon, inséré dans le bulletin, par lequel article deux, il est ordonné qu'il sera célébré dans toute l'étendue de la République, une fête nationale le premier décadi qui suivra la publication du présent décret dans chaque commune en réjouissance de cette prise. - Le procureur de la commune entendu, le Conseil général se hate de faire le détail des cérémonies qui seront faites le jour de la fête ordonnée et en conséquence a arrêté et

Art. 1er. — Que la fête en réjouissance de la prise de Toulon, sera célébrée le décadi 20 du courant ayant été déjà annoncée au peuple assemblé ce jourd'hui par le citoyen maire qui leur en a explique les motifs.

Art. 2. - Le dit jour décadi à dix heures du matin, le citoyen maire fera la lecture de la loi et l'expliquera au peuple assemblé conformement au décret sur le mode du gouvernement provisoire ou révolutionnaire et ensuite il fera-une morale républicaine.

Art. 3. - Le Conseil général en cérémonie fera avec le peuple assemblé le tour du bourg, en chantant des hymnes républicaines et des chansons de la patrie. Les enfants commenceront à crier : Vive la République, une, indivisible et éternelle! Vive la Loi! Vive la Convention nationale! Vive l'armée victorieuse de Toulon! Gloire aux braves citoyens de cette armée, qui se sont fait remarquer par de grandes actions; et le peuple assemblé criera de même à l'exemple des dits enfants, et cela un nombre de fois aux endroits qui seront marqués par le signal que le maire donnera. La garde nationale sera armée de piques.

Art. 4 — Cette assemblée terminera sa tournée sur la place appelée le Fort et qui s'appellera à l'avenir la place de la Liberté où étant tous arrivés, il y sera dressé un bûcher pour y mettre le feu de joie, et préalablement les deux mais qui sont tombés par vétusté ou parce qu'ils étaient pourris au pied, seront replantés et il sera crié: Vive la Liberté! Vive l'Egalité!

Art. 5 - Le feu sera mis au dit bucher par le citoyen maire et par le président de la Société populaire et pendant tout le temps qu'il brûlera, il sera chanté des chansons républicaines, les chapeaux seront levés aux cris de Vive la République une, indivisible et impérisable. Morts aux tyrans et aux fédéralistes.

Art. 6. - Le tambour montera au sommet du clocher pour y être battu pendant la durée de la cérémonie, avec des citoyens armés de fusils ou pistolets pour y faire plusieurs décharges pendant la durée du feu de joie, et il sera fait sur la dite place de la Liberté plusieurs tours de danse.

Art. 7. - Il restera plusieurs lampions allumés pendant la nuit au dit sommet du clocher afin que les communes voisines puissent être penétrées d'une manière d'autant plus sensible de la glorieuse fête.

Art. 8. — Le Conseil général et le Comité de survelllance présents à cet arrêté prendront en corps un repas civique le dit jour de la fête dans la maison com-

Art. 9. — Après le susdit repas, un membre se rendra dans le temple de la Raison poup y faire lecture des rapports de Robespierre et ensuite la fête se terminera par une petite instruction sur la loi de Moïse, de quoi le maire demeure chargé. Et toujours vive la République une et indivisible, avec invitation à nos sauveurs de la Convention nationale de rester à leur poste au moins jusqu'à la la paix. Vive le gouvernement provisoire ou révolutionnaire qui nous assure une République éternelle.

Fait et délibéré, etc., etc. Copie certifiée conforme.

Dr MINET.

A la veille des élections municipales, qui auront cette fois une importance politique de premier ordre; j'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt, de reproduire l'une des belles et nombreuses délibérations prises par les fondateurs du parti républicain de notre commune. J'espère que les bons citoyens, s'inspirant des principes et des exemples de leurs ancêtres, se rendront sous peu tous à l'urne aux cris de vive la République une, indivisible et impérissable, pour balayer et cette fois pour toujours, tous les suppôts de la réaction.

#### Chronique agricole

Les bonnes vaches laitières

M. Emmanuel Boulet, président du syndicat agricole de Bose-Roger en Roumois (Eure), recommandant dernièrement aux membres de cette association de bien choisir les animaux qu'ils entretiennent dans leurs établis, citait la production de ses vaches de race cotentine:

Cette vache est née dans la Manche en 1897, elle m'a donné pendant sa dernière période de lactation, de juillet 1902 à avril 1903 : 4982 litres de lait, ce qui a fait une moyenne de 18 litres par jour pendant toute la durée de sa période de lactation 1902-1903. Pendant son meilleur mois, qui a été du 13 août au 13 septembre, elle a donné en trente et un jours 981 litres de lait, soit une moyenne de plus de 31 litres

Cette année, elle a eu son veau le 12 juillet, et sa production augmente encore sur l'année dernière, du 22 juillet au 22 août, soit en trente et un jours, elle atteint 1011 litres, ou une moyenne de 32 litres 1<sub>1</sub>2 par jour.

Il y a des vaches qui donnent beaucoup de lait, mais peu de crême, et

Vayrac. - Les Vayracois de la | par conséquent peu de beurre. Il y en a d'autres, et celle dont je vous parle en est la preuve, qui donnent beaucoup de lait fournissant beaucoup de crème, car avec sa traite d'un jour écrémée à la main, on peut obtenir 1,250 à 1,300 grammes de beurre, et écrémée à la centrifuge environ 1,500 grammes, soit I kilogr. I 2 de beurre

Je crois donc que les cultivateurs d'une même commune ou d'un même rayon, qui ne peuvent acheter pour eux seuls un taureau de bonne race, auraient grand intérêt à se grouper pour former entre eux des associations qui leur permettraient d'acheter en commun des taureaux de choix, de familles laitières et beurrières Non seulement ils amélioreraient leurs animaux, mais ils y trouveraient des bénéfices sérieux en tirant profit de leurs étables.

C'est par la mutualité et la solidarité, dit avec raison M. Emmanuel Boulet, que les cultivateurs parviendront le mieux à améliorer leur si-

#### Bulletin Financier

Les vacances parlementaires d'une part et la facilité avec laquelle s'est opérée la liquidation de l'autre, ont favorablement disposé le Marché qui montre sa satisfaction par une reprise assez sensible des cours.

Le 3 0/0 se traite à 96,70 dernier cours. Le Comptoir National d'Escompte s'avance a 590; le Crédit Foncier a 675; le Crédit Lyonnais à 1095 et la Société générale à 629.

Tous nos chemins sont en hausse; le Lyon à 1380; le Nord à 1770; l'Orléans 1450 et l'Ouest à 885.

Le Suez a passe de 4,140 à 4,145. Parmi les fonds étrangers; l'Extérieure s'avance à 83.60; L'Italien à 102,45; le Portugais à 60,20.

Le Russe Consolidé est à 95,40; le 3 0/0 1891 sur lequel on a coté hier un départ de 75 centimes a passé de 78,90 à

Le Turc cloture à 81,60; la Banque Ottomane à 572.

Au prix auquel elles sont offertes, les nouvelles obligations de la Ville de Paris donnent un intérêt d'environ 3 0/0 sans tenir compte des lots qui leur sont affectés. Ces lots s'élèvent a 700,000 fr. par an ; ils sont répartis en quatre tirages trimestriels et comprennent deux gros lots de 200,000 fr. et deux lots de 100,000 fr. Le premier tirage aura lieu des le 25

#### CREDIT LYONNAIS 65, BOULEVARD GAMBETTA A CAHORS

Escompte et recouvrement d'Effets de commerce. — Délivrance de Chèques et Lettres de crédit. - Comptescourants et comptes de chèques.

DÉPÔT DE FONDS A INTÉRÊTS . De 6 mois à 11 mois, 20/0. De I an à 3 ans, 30/0.

ACHAT ET VENTE DE VALEURS GARDE DE TITRES AVANCES SUR TITRES

Paiement sans frais de tous coupons. Paiement sans frais sur simple présentation destitres des coupons Extérieure Espagne 4 0/0.

## A LOUER GRANDS ATELIERS

AVEC OU SANS FORCE MOTRICE S'adresser à l'usine du Pont Valentré, CAHORS.

Service de voitures de place

Monsieur BUGEAT, concessionnaire des voitures de place pour la ville de Cahors, a l'honneur de prévenir le public que le service de ces voitures est assuré depuis quelques jours ; la station se trouve place d'Ar-Service à volonté pour la ville et la

campagne. Monsieur BUGEAT tient à la disposition du public des voitures de luxe pour mariages, soirées, visites, excursions, etc. Ses prix sont très modérés.

## Grande Maison à louer

Comprenant un rez de-chaussée de 4 pièces; un premier étage composé de 5 chambres à coucher, cabinets de toilette, salon, salle à manger, cuisine, vestibule, une grande galerie vitrée verres de couleurs. Ecurie, chai, remise, Jardin anglais, potager, vigne. S'adresser à M. Mignot, avenue du Périer.

## CHIRURGIEN-DENTISTE DEPE OME

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultationstous les jours de 9 h. à 5 h. 69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilcken n'a pas d'OPERATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

L'abondance des matières nous oblige à reavoyer au prochain numéro la suite de notre feuilleton « L'Amour et l'Argent »,

## Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 27 rue Racine, Paris, 7º - Sommaire du 31 mars

Vsse Nacla: Chronique. - L. Daresme : Poisson d'avril. — Gyp: Cloclo (suite) — André Theuriet: La Sœur de lait (suite) - Pierre de Lano : Terr' Neuva (suite). -Pierre Sales: La course aux millions (suite). - Adolphe Ribaux : La Vierge aux Lilas (fin). - Variétés. - Petite corres-

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef; Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. - Sommaire du nº 1610, du 2 a ril 1904.

Sur les courans fossiles de la mer, par Stanislas Meunier. - Les chaudières aquatubulaires sur les navires de guerre, par D. B. - Les parcs et jardins des grandes villes par Daniel Bellet. - Les sels de radium, par Jacques Danne - Ancre modératrice, par L. R. - Le record du tunnel en spirale, par L. Reverchon. -La tarentule à ventre noir, par Henri Coupain. - Les cultures grainières au Danemark, par Albert Maumené. - Correspondance, par P Fournier. - Chronique. -Académie des sciences ; séance du 28 mars 1904, par Ch. de Villedeuil. - Le tir sans munitions, par Henry Bourgeois.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. -Sommaire de la 1635º livraison (2 avril

Le sang des Mordrey, par Mme Chéron de La Bruyère. - Les œufs de Pâques, par Eric Ardol. Galerie d'aventuriers : L'héritier de bonne maison, par Jules de Glou. vet. - M. Petite, par Arthur Dourliac. - Les torpilles automobiles, par Louis

Abonnements France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale: Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St-Germain,

#### LA TOILETTE DES ENFANTS

Recueil de Modes enfantines 14, - rue Dronot. - 14. Paris. Paris et départements, un an : 6 fr. -Union postale: 7 fr. 50.

Paraissant le 1er de chaque mois Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent elles-mêmes de la toilette de leurs enfants, offre, chaque mois, à ses nombreuses lectrices :

Une causerie sur les modes enfantines, illustrée de croquis explicatifs. - De nombreux Modèles de Robes, Chapeaux. -Manteaux et Lingerie, pour petites filles et garcons de tous les ages. - Un et souvent deux patrons découpés. - Une giavure de Modes coloriée. - Un courrier communiquant d'utiles renseignements. - Un conseil pratique. - Des devinettes

et leurs solutions. Enfin, une planche trimestrielle, contenant des patrons pour les tout petits, et des charmants modèles de travaux de

vers, complète l'heureux ensemble de ce journal, indispensable conseiller de toutes les mamans économes et prévoyantes. Envoyer un mandat poste à l'ordre du Directeur

Envoi Gratuit d'un numéro spécimen.

SOIXANTE-ET-ONZIÈME ANNÉE JOURNAL DES DEMOISELLES 14. rue Drouot, Paris

Elition bimensuelle, couverture chamois paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Un an : Paris, 12 fr. ; départements, 14 fr.; Union postale, 17 fr.

Former des filles, des sœurs des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire - riches ou pauvres - le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiants aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage, tel est le but que se propose le Journal des Demoiselles. Soivante-onze années d'un succès toujours croissant l'autorisent à croire qu'il ne s'en est jamais écarté.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce Journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles : œnvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

ELLE DONNE CHAQUE MOIS: 1º 48 pages de texte : Instruction, Littérature-Education, Modes, Bibliographie, Revue musicale, etc.; 2º Un- Album de 8 pages in-4°; Broderies, Travaux artis-

fantaisie, des broderies et de chiffres di- | tiques avec explication, Legons de choses, | Modes, formant à la fin de l'année une collection de plus de 200 dessins; 3º Une Feuille de Patrons, gran-leur naturelle ou des Patrons découpés; 4º Une ou deux Gravures de Modes coloriées, soit 18 par an; 5º Un Modèle de tapisseries coloriées on travaux d'actualité.

> LES AUTRES ANNEXES POUR 1903 SERONT: Travaux variés sur étoffe : Vide poche. - Fond de plateau; Ornements d'église : Lambrequin pour autel. - Tapisseries coloriées : Paravent. - Cadre à photographies. - Musique. - Motifs d'aquarelles. - Fusains. - Abat-jour. - Gravures d'art. - Calendrier. - Cartes postales. - Nappe à th . - Tapisseries par signes. - Alphabets. - Chiffres enlacés. -Ouvrages de fantaisie. - Lingerie de table. - Quatre panoramas dont deux coloriés: Modes d'été et d'hiver.

On s'abonne pour un an à partir du ler de chaque mois.

Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur du Journal 14, rue Drouot. Envoi Gratuit d'un numéro spécimen

Anti-Anémique de J. Filhol

Le flacon 1,25 | AU CITRO-PHOSPHATE DE FER | Le flacon 1,25

De longues années d'expérience garantissent son efficacité certaine dans l'Anémie, Chlorose, Leucorrhée ou Pertes Blanches Peut être employé par les personnes les plus

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

DEPOT ET PREPARATION:

PHARMACIE NORMALE, Place des Petites-Boucheries, CAHORS

P. ORLIAC, Pharmacien de 1re classe, gendre et successeur.

## BOURSE DE PARIS

RENTES ET ACTIONS AU COMPTANT ET A TERME 9 0/0.....cpt 96 65 Jouissance 1er oct. 1903.tme 96 70 3 0/0 amor. Der. an. 1943..cpt Jouiss. 16 oct. 1903....tme 97 50 Banque de France......cpt 3795 ... Action nom. jouis. 26 juin tme ..... Banque de Paris.........cpt 1089 ... 500 fr. t. p. jouiss. juillet.tme 1090 .. 500 fr. t. p. jouiss. juillet.tme 675 ... Crédit Lyonnais ..........cpt 1095 ... 500 fr. t. p. jouiss. 25 sep.tme 1095 ... Société générale. louis. oct cpt 627 ... Est.....cpt 500 fr. t. p. jouiss. nov...tme

Paris-Lyon-Méditerranée. cpt 1384 ..

500 fr. t. p. jouiss. nov ...ter 1380 ...

Midi ......cpt 1158 ..

500 fr. t. p. jouiss. juill..tme .....

Nord..... cpt 1763 .. 400 fr. t. p. jouiss. juill.. tme 1770 .. 500 fr. t. p. jouiss. oct... tme 1460 ... Ouest.....cpt 884 .. 500 fr. t. p. jouiss oct....tme 886 ... Métropolit. 250 f. t. p.juill.tme 536 .: Suez act. 500 f. t. p. j. juil tme 4145 ... - ste civile..... juill cpt ...... Proc. Thomson-Houston. j.tme 668 .. Espagne extér. 4 0/0 oct...tme Russe 4 0/0 1901..... déc.cpt — 3 0/0 1896....nov.cpt 78 75 Rio-Tinto.... jouiss. nov.tme 1315 ... MINES D'OR Rand Mines ..... 241 .. East Rand ..... 166 ..

SEULE MAISON A CAHORS POUVANT. livrer un Dentier dans la même journée

Deux aus de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs

GRANDE BAISSE DE PRIX

Le propriétaire gérant: A. Coueslant.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 17

LES

## DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

PREMIER ÉPISODE

LE MOULIN GALANT

VI Une visite à la maison d'Ormoy

- Ce que je veux, dit Gontran avec un ton d'autorité auquel il n'y avait pas à répliquer, je veux que vous remettiez cette carte à votre maîtresse, en lui disant que j'attends sa réponse.

Grégoire, assez embarrassé, ne savait que faire; Gontran tendait sa carte à travers la grille. Actéon la vit et s'en empara; puis, fier de sa conquète, et comme s'il eût compris ce qu'il devait en faire, il courut vers la maison.

- Maudit chien ! murmura le jardinier en courant après lui.

Le chien, la carte et Grégoire entrèrent ensemble dans la salle à manger.

Cinq minutes après, Grégoire revint seul, la carte à la main.

roduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traite avec l'Agence Havas.

- Eh bien ? lui demanda Gontran.

- Madame m'a chargée de vous dire, je ne recevrai personne. répondit Grégoire, que n'ayant pas l'honneur de connaître monsieur le comte de Chavenay, elle ne pouvait le recevoir.

Et, tournant sur ses talons, il laissa le jeune homme stupéfait. Tout à coup Gontran se souviut que

Marcel était là, et qu'il avait vu le matin un homme sortir de la maison.

- Viens, lui dit-il, et dis-moi comment était l'homme que tu as vu?

- Un petit. - Jeune?

- Non, cinquante ans, d'ailleurs, vous le connaissez?

- Moi ? - Oui, c'est ce monsieur qui était près de vous dans la voiture de Ballancourt,

- Hector ! s'écria Gontran, sans réfléchir, et avec un mouvement de colère.

- Non, l'autre, celui que vous appeliez

le banquier. - Ah! ah! fit Gontran redevenu songeur, Thomas Rupert est venu chez elle! Il est facheux que tu n'aies rien entendu

de leur conversation. - Je n'ai rien entendu pour les autres dit Marcel, mais pour vous j'ai surpris

quelques mots. -- Dis donc vite.

-- La dame est venue jusqu'à la grille moi, j'étais sur le point d'entrer, je m'effaçai pour faire place au monsieur.

« - Soyez tranquille, disait la dame,

» - Surtout M. de Chavenay, reprit le monsieur.

» - Surtout lui ! » - Et c'est tout ?

Oui, monsieur le comte, voilà pourquoi je vous disais qu'on ne vous recevrai pas.

Le comte s'était éloigné de la maison. - Sonner à cette porte est désormais inutile, l'attendre au passage ne m'avancera à rien; je l'ai vue dejà et ne l'ai pas reconnue sous son masque!

Puis il ajouta avec un geste de colère. - Il faut pourtant que je sache si c'est

Il fit encore quelques pas, puis s'arrê-

- Tiens, dit-il à Marcel, en lui donnant une pièce d'or, voilà pour toi, mon ami ; laisse-moi maintenant, j'ai besoin d'être seul.

Marcel prit la pièce et la retourna. - N'est-ce pas assez ? demanda le

- Oh! ce n'est pas ça, fit le petit mais vous n'aurez personne pour faire le guet. Gontran tressaillit, il se sentit deviné. - Il ne passe personne, dit-il.

- Vous pouvez avoir besoin d'une échelle ou d'autre chose. - Mon ami, un comte de Chavenay n'entre chez les gens que par la porte! - Pardon! M. fit le paysan en s'éloignant, à une autre fois et en vous remer-

Gontran resté seul, se rapprocha vive- ! ment de la maison mystérieuse.

- Tout me dit que c'est elle, dit-il, et chose étrange cette certitude qui devrait me faire fuir ce pays à tout jamais, cette certitude m'attire vers cette femme.

Il revint devant la grille et comprit l'impossibilité de pénétrer dans la maison. Se faire ouvrir par Grégoire, il n'y fallait pas songer; escalader un mur répugnait au noble comte de Chavenay. Habitué comme il l'avait dit à entrer par les portes, il regardait avec mépris le chemin difficile de la fenêtre.

Tout en songeant ainsi, il faisait le tour de la propriété, mesurant de l'œil la hauteur du mur, et cherchant en vain une brêche por où il pût entrer sans blesser så dignité.

Mais le mur était récrépi à neuf, et la lune, qui brillait au-dessus de la tête du jeune homme, prenait un malin plaisir à lui montrer les tessons de bouteilles enfoncés dans la crête blanchie.

Après qu'il eut fait deux fois le tour dé la maison, son orgueil était prèt à capituler devant les obstacles matériels

qui se dressaient devanl-lui. On dit bien haut d'abord que l'on entrera par la porte, mais en voyant l'impossibilité de cette entrée naturelle, on cherche le moyen de se persuader que la fenêtre est une entrée presque régulière. Chercher la persuation, c'est transiger avec soi-même, et ces sortes de transac- avait déjeuné.

tions se concluent toujours. Gontran se disait tout cela.

- Je ne suis pas un voleur, ajoutait il et ne veux faire de mal à personne. Je désire voir les traits d'une femme, mais cette vue je la désire ardemment; non que j'aime cette femme! Dieu sait que toute relation entre elle et moi est impossible; mais enfin il faut que jo sache si ce masque cache celle pour qui jadis j'aurais donné ma vie !... oui, il le faut, ne fût-ce que pour quitter dès ce soir ce pays et n'y jamais revenir!

C'était donc résolu. Gontran voulait voir quand même la dame au masque de velours, et, pour la voir il franchirait le mur et entrerait dans la maison.

Ceci une fois décidé, il fallait le moyen d'action. C'est là que le comte regretta d'avoir congédié Marcel. Le petit paysan connaissant le pays et la maison, lui aurait été d'une grande utilité.

Il pensa un instant à retourner sur ses pas et à l'aller chercher; une fausse honte le retint.

- Puisque j'ai voulu être seul, j'accomplirai seul la tache que je m'impose dit-il. Il regarda autour de lui.

Des champs, des vignes, des tourbiè-

Rien à espérer de ce côté. Ses yeux virent alors le grand bâtiment de la ferme où le matin même il - Voilà mon affaire, se dit-il. Et il se dirigeait déjà vers la ferme

Il fut sur le point de renoncer à voir la

Cependant, la difficulté vint elle-même lui redonner du courage; un grand combat se livra en lui, et cette fois encore le désir l'emporta.

une échelle. Il devait y en avoir cinquante dans le village, à sa portée. "Il se mit alors à explorer les environs,

chiens.

cloture pour la plupart, et jamais on ne ferme les hangars.

Gantran trouva bientôt ce qu'il cherchait, appuyé au pignon d'un bâtiment servant de grange.

ETUDES

de Me Camille SAUTET

Avoué a Cahors 41, Boulevard Gambetta, 41 (Successeur de Me Léon TALOU)

ET de Me Jules PUECH

NOTAIRE A PUY-L'ÉVÊQUE (Lot)

# VENTE

SUR LICITATION avec admission des Etrangers AU PLUS OFFRANT

ET DERNIER ENCHÉRISSEUR en deux lots

de divers immeubles situés com mune de PUY-L'EVÊQUE. arrondissement de Cahors (Lot), dépendant des successions de Louis BAYLES et Marie RIBAUD mariés, quand vivaient domiciliés à Puyl'Évêque.

L'adjudication aura lieu le dimanche 24 avril mil neuf cent quatre, à deux heures du soir à Puy-l'Evêque, en l'étude et par le ministère de Me PUECH, notaire, à ces fins commis.

On fait savoir à qui il appartien-

Qu'en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil de Cahors le seize décembre mil neuf cent trois, enregistré, signifié et passé en force de chose jugée.

Et aux requête poursuites et dili-gen es de M. Gaston ROBERT, arbitre de commerce, demeurant à Cahors, agissant en qualité de liquidateur judiciaire, représentant l'union des créanciers du sieur François BAYLES ancien négociant, domicilié à Puy-l'Evêque.

mille SAUTET, demecrant dite ville, boulevard Gambetta, uº 41.

En présence ou quant à ce dûment appelés de : 1º Madame Marie BAYLES sans

profession, épouse de M. Henri Jean LACOSTE commerçant et ce dernier pris pour assister et autoriser son épouse domiciliés ensemble à Luzech.

Co-licitants ayant pour avoné consitué près le tribunal civil de Cahors Mº Camille AUTEFAGE demeurant dite ville, Cours de la Chartreuse, 2º Madame Joséphine BAYLES

sans profession épouse de M. Raymond LACOMBE, et ce dernier pris pour assister et autoriser son épouse, domiciliés ensemble à Paris, faubourg Saint-Denis. nº 42.

Co-licitants, ayant pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors Me Gamille SAUTET. 3º Et M. François BAYLES, ancien négociant, domicilié à Puy-l'Evêque co-licitant ayant pour avoué consti-

tué près le tribunal civil de Cahors Me Camille SAUTET. Il sera procédé le dimanche 24 avril mil neuf cent quatre à deux heures du soir en l'étade et par le ministère de Me PUECH notaire à Puyl'Evêque, à ces fins commis, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, en deux lots, des biens dont la désignation suit:

Désignation des biens

BIENS

SITUÉS DANS LA COMMUNE DE Puy-L'Evêque

Premier lot

Une maison ou partie de maison située à Puy-l'Evèque dont le sol figure au plan cadastral de la dite commune sons le nº 1029 section B, composée d'un rez-de-chaussée divisé en cinq pièces, une cuisine, trois chambres et une cave; D'un premier étage divisé en quatre pièces, une cuisine, deux chambres et une souillarde.

On pénètre au premier étage, qui est rez-do-chaussée par rapport la rue du Marché, au moyen d'une servitude de passage réservée dans le corr dor de la maison de François BAYLES aujourd'hui DELBREIL Ayant pour avoué constitué près qui est au devant, par la rue du le tribunal civil de Cahors, M. Ca- Marché.

Douxième lot

situé au lieu dit Mamayère commune de Puy-l'Evêque, formant le nº 702 section E du plan cadastral de la dite commune d'une contenance de trente neuf ares dix centiar s classes 3, 4 d'un revenu de sept francs 35 centi-

2º Un autre article en nature de terre situé au même lieu formant le nº 703 des plan et section que cidessus, d'une contenance de sept ares quatre-vingt-dix centiares classe 4,

Mise à prix

Le premier lot sera mis en vente

Pour extrait certifié conforme. Cahors, le deux avril mil neuf cent quatre.

> L'avoué poursuivant, Signé: C. SAUTET.

Enregistré à Cahors le 1904 fol Ce recu un franc

> Le Receveur. Signé : LACHAISE.

s'adresser: 1º à Mº PUECH, notaire; 2º à Mº SAUTET, avoué poursuivant; 3º à Mº AUTEFAGE, avoué colicitant.

1º Un article en nature de terre de Me Franck CHATONET

d'un revenu de quatre-vingt-quinze

sur la mise à prix de 500fr cinq cents francs ci.....

Et le deuxième lot sur la mise à prix de trois cent francs 300f

Les frais de la demande en partage et ceux exposés au jour de l'adjudication seront payables par les adjulicataires en diminution de leurs prix, dans les dix jours de la vente. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de l'adjudication a été déposé en l'étude de M° PUECH, notaire à Puy-l'Evêque, où on peut en prendre connaissance sans déplacement.

quatre-vingt-huit centimes.

Pour tous renseignements

ETUDE

Avoué a Cahors

5. rue Fénelon, 5 (Successeur de Mes DUPUY et LACOSSE)

VENTE

SUR LICITATION LES ÉTRANGERS ADMIS de divers immeubles sis commune de SENAILLAC, canton

de Lauzès.

La vente aura lieu le mardi dix-neuf avril mil neuf cent quatre, à une he ire de relevée, en barre du Tribunal civil de Cahors.

En vertu et en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de première instance de Cahors le vingt-cinq novembre mil neuf cent trois, enregis- Cahors où toute personne peut en

tré, expédié et signifié. Et aux requête, poursuites et diigences de Monsieur Urbain MAR-LAS, cordonnier, demeurant et do-micilié au lieu dit: «Constant» commune de Lamagdeleine, canton de

de Cahors Maître Franck CHATO NET, demeurant dite ville rue Fénelon, numéro cinq. Contradictoirement avec : 1º Madame Noélie HIRONDELLE, veuve de M. Joseph MARLAS, mo-

Lequel a pour avoué constitué près

le tribunal civil de première instance

diste, demeurant et domiciliée à Partie co-licitante ayant pour avoué Maître Camille AUTEFAGE, demeurant à Cahors, Cours de la Chartreuse.

2º Monsieur Prosper MARLAS,

épicier, demeurant à Bordeaux, fau-

bourg Labastide, rue des Vivants, numéro quatre-vingt-cinq. 3º Pierre MARLAS, cordonnier. demeurant à Caniac, canton de La-

4º Dame Basilice MARLAS, épou-

se Séverin DABLANC, et le dit

Saverin DABLANC, pris pour auto-

riser son épouse, domiciliés et de-

meurant ensemble à Sénaillac, can-

Autres parties co-licitantes ayant Maître Franck CHATONET pour En présence ou lui dûment appelé

de Monsieur Lucien-Jean-Jorentin BRUNET, instituteur public, demeurant à Cahors. Partie intervenante dans l'instance en partage et liquidation, ayant pour avoué constitué, Maître Francois SEGUY, demeurant à Cahors,

rue St-Pierre. Il sera procédé, Le mardi, dix neuf avril, mil neuf

civil de première instance de Cahors, par devant Monsieur le Président du dit tribunal, ou le juge en faisant fonctions, A la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit, dépendant tant de la succession de Monsieur Joseph MARLAS, quand vivait de-

meurant et domicilié à Cahors, que

de la communauté ayant existé

quatre à une heure de relevée, à

'audience des criées du tribunal

entre lui et la dame Noélie HIRON-DELLE sa veuve. Cette vente aura lieu aux clauses et conditions insérées dans le cahier des charges dressé par Maî re CHATONET, avoué poursuivant et déposé au greffe du tribunal civil de

prendre communication sans frais.

Désignation DES IMMEUBLES MIS EN

VENTE

Les immeubles à vendre sont dési-

gnés ainsi qu'il suit au jugement qui

ordonne la vente sur licitation.

Article premier Une maison, avec son sol, étables et petit jardin, le tout contigu, situé dans le bourg de la commune de Sénaillac, canton de Lauzès, confrontant à voie publique, Basilice Mar-Las, épouse Dablanc, héritiers Marlas et veuve Laplazie. Cette maison se compose d'un rez-dechaussée servant de cave, écurie, étables, et d'un premier étage auquel on accède par un escalier en

Article deux

pierre établi à l'extérieur; elle a

trois ouvertures imposables.

bourable situé au lieu dit « La Croix-Haute », commune de Sénaillac, confrontant avec chemin public,

Jutge et des deux autres côtés avec Laplazie. Article trois

Un article en nature de terre labourable et pâture sis au lieu dit-« Pech d'Ayot et La Sole », porté à la matrice cadastrale sons les numéros 145, 146, 147 et 148, section B de la commune de Sénaillac, d'une contenance de 76 ares et d'un revenu matriciel de neuf francs trente centimes, confrontant avec Vizon, Bra-

marigue et chemin public. Article quatre

Un entier immeuble en nature de maison, sol, patus, grange, étables et terre labourable sis au lieu dit « Les Garrigues », commune de Sénaillac, formant les numéros, 33 P, 22 et 30, section A, du plan cadastral de la dite commune de Sénaillac, d'une contenance cadastrale de soixantesix ares quatre-vingts centiares, d'an revenu matriciel de seize francs vingt huit centimes, confrontant avec route de Labastide-Murat à Cajarc, chemin public, Fitzames et Roal-

Lotissement ET MISE A PRIX

Les immeubles ci-dessus désignés seront ven lus en quatre lots, et les enchères s'ouvriront sur les mises à prix fixées ainsi qu'il suit par le ju-

gement ordonnant la vente.

Premier lot. - Le premier lot comprendra l'article 1er de la désignation, maison sise dans le bourg de Sénaillac avec jardin et dépendances, et sera mis en vente sur la mise a prix decent francs, 100 fr. ci ......

Deuxième lot. - Le deuxième

lot comprendra l'article 2º de la désignation, terre labourable à « La

Croix-Haute », et sera mis en vente sur la mise à prix de cent francs, ci...... 100fr. Troisième lot. - Le troisième lot comprendra l'article 3º de la désignation, terre et pâture au lieu dit « Pech d'Ayot et La Sole », et sera mis en vente sur la mise à prix de cent francs, ci.. 100fr

lot comprendra l'entier immeuble sis « Aux Garrigues », maison, sol, pa-Un article en nature de terre la- | tus. grange et terre, article 4º de la

lorsqu'une pensée l'arrêta.

En effet qu'allait-il dire à la ferme ? le maître était absent et dinait au Moulin-Galant, la fermière était couchée peutêtre. Il faudrait réveiller les hommes, expliquer ce qu'il voulait faire pour obtenir une échelle, on le prendrait pour un fou et on l'épierai; or, il entrait dans l'idée de Gontran de n'être pas vu dans l'exécution de son entreprise.

dame au masque de velours.

Une idée lui était venue. Ce qui lui manquait le plus, c'était

évitant les maisons où il y avait des A la campagne, les jardins sont sans

(A suivre.)

désignation, et sera mis en vente sur la mise à prix de cinq cents 500 fr. francs, ci...... 500

indéfiniment les mises à prix.

Tous les frais exposés dans l'instance en partage des succession et communauté dont s'agit, et ceux faits pour parvenir à la vente, devont être payés par les adjudicataires, en diminution de leur prix, dans les dix jours de la vente et au marc le franc des prix d'adjudication. Les frais postérieurs à la vente seront payés par les adjudicataires en sus de leur

Fait et rédigé par moi, avoué de la partie poursuivante soussigné.

cent quatre. L'avoué poursuivant,

Signé: Franck CHATONET.

Enregistré à Cahors, le

avril mil neuf cent quatre, folio

Signé: LACHAISE. Pour plus amples renseigne-

ments s'adresser: 1º à Mº CHATONET, avoué poursuivant, rédacteur du cahier des charges ; 2º à Me AUTEFAGE, avouéco-licitant en leurs études sus-indiquées ; lesquels, comme tous autres avoués occupant près le même tribunal, pourront être chargés

nnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnn

Certifié véritable par le gérant soussigné, Cahors, le

1904.

Quatrième lot. - Le quatrième

Le Maire,

Que faire?

NOTA. - Conformément aux dispositions du jugement qui ordonne la vente, Monsieur le juge commis pourra, à défaut d'enchères, baisser

Paiement des frais

prix avec la remise proportionnelle due aux avoués poursuivant et coli-

Cahors le trente mars mil neuf

case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes com-Le Receveur,

d'enchérir.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre,

Tous les travaux sont garantis sur facture